

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2579 - VENDREDI 8 AVRIL 2016

GOUVERNANCE

Quelle place pour le numérique
au Congo ?

Faut-il créer un ministère en charge de l'industrie du numérique? Voilà une question qui agite les acteurs de ce secteur alors que l'Etat congolais se dote de nouvelles institutions.

Car, autrefois axé sur la technologie et l'usage, le numérique a pris aujourd'hui une place plus importante dans l'activité humaine. S'il a permis l'édification d'une société d'information inclusive, il ne reste pas moins qu'il exige de nouvelles formes de solidarité, de partenariat, d'entrepreneuriat, de rapports sociaux et de coopération entre secteurs public, privé, société civile et organisations internationales. Il en ressort l'urgence d'une évolution des principes juridiques, économiques, financiers et sécuritaires auxquels doivent s'adapter les institutions en place comme le pensent des sachants. « Il faut aujourd'hui revoir la gouvernance de tout ce secteur au sein d'un grand ministère, non seulement d'appui aux actions gouvernementales mais aussi jouant un rôle structurant de l'économie et artisan du développement national », soutenait il y a plusieurs mois un cadre du secteur.

Page x Photo



SANTÉ PUBLIQUE

Environ 10% des Congolais
adultes sont diabétiques

Pr Alexis Elira Dokekias

A l'occasion de la Journée mondiale de la Santé 2016 dédiée le 7 avril au Diabète, la communauté médicale nationale a alerté le public sur l'ampleur que prend de plus en plus cette maladie au Congo. « Tous les jours nous avons un nouveau cas de diabète, donc l'épidémie est galopante », a alerté le Pr Henri Germain Monabeka, chef de service des maladies métaboliques au CHU de Brazzaville.

De son côté le directeur général des hôpitaux et de l'organisation des soins, le Pr Alexis Elira Dokekias, qui a estimé qu'environ 10% des sujets congolais sont diabétiques, a souligné une plus forte augmentation de cas dans les départements de la Sangha, la Cuvette et les Plateaux. Page x Photo

SECTEUR MINIER

L'Assemblée nationale approuve
l'exploitation des gisements de fer de
Zanaga, Mengo et Mont Nabemba

L'Assemblée nationale a autorisé l'exploitation des gisements de fer et de potasse situés dans les localités de Zanaga, Mengo et Mont Nabemba.

Attribués aux sociétés Congo Iron, Mag minerals Potasse Congo et Mag industrie corporation, ces trois gisements, une fois mis en production offriront à terme plus de 5000

emplois directs au Congo. Selon le ministre des Mines, Pierre Oba « Ces projets stagnent à cause du contexte international difficile au plan financier ». Page x

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE

V. Club Mokanda devant
l'obligation de gagner dimanche

Page x

MONNAIE

La BCEAO va officiellement
lancer son nouveau billet
de 50.000 FCFA le 30 avril

Page x

EDITORIAL

Intox

Page 2

ÉDITORIAL

Intox

À défaut de se montrer « fair-play » comme nous le lui avons conseillé ici même, l'opposition radicale a fini par suivre la voie de la raison en reconnaissant - tout en la contestant de façon fort peu crédible - l'élection de Denis Sassou N'Gusso dès le premier tour de la présidentielle. La page est donc tournée.

Tournée du moins sur le plan intérieur, car beaucoup reste à faire pour elle sur le plan extérieur, à Paris notamment, où elle s'est dangereusement déconsidérée en diffusant de fausses informations par toutes sortes de canaux. Croyant naïvement qu'elle amènerait les plus hautes autorités françaises à la soutenir dans sa tentative de remise en question des résultats du scrutin, la petite dizaine d'individus qui prétend la représenter a tenté de faire passer son message jusqu'au plus haut niveau de la République. Elle a du même coup révélé son complet décalage avec la réalité et, ce qui est encore plus grave, sa totale déconnexion avec le Congo profond.

L'intox, qu'elle maniait avec une rare maladresse, a certes induit quelque temps en erreur le parti socialiste et de grands médias d'Etat comme France 24 ou, dans une moindre mesure, Radio France Internationale, mais elle a fini par se retourner contre elle. Si bien qu'elle se retrouve aujourd'hui discréditée auprès de ceux-là même qu'elle tentait de mobiliser en sa faveur.

La situation étant ce qu'elle est aujourd'hui, la seule voie qui reste aux personnalités ayant mené ce douteux combat loin de chez nous et qui pourrait leur permettre de retrouver une certaine crédibilité aux yeux de la communauté internationale serait de reconnaître leur défaite et de démontrer qu'elles respectent le verdict du peuple congolais. Alors, en effet, elles retrouveraient le minimum de crédibilité qui leur fait si cruellement défaut aujourd'hui.

Ce retournement est d'autant plus important pour l'opposition radicale, y compris sur le sol congolais, que les événements tragiques survenus à Brazzaville en début de semaine ont conduit de nombreux observateurs à penser que ceux qui parlent en son nom à Paris sont plus ou moins complices de ces crimes. A l'heure où la lutte contre le terrorisme prend une dimension mondiale, ce genre de soupçon peut s'avérer destructeur à tous égards.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Le Sénat se dote d'un nouveau règlement intérieur

La chambre haute du Parlement a examiné et adopté avec amendements le 07 avril à Brazzaville, son nouveau règlement intérieur. Ce texte qui a valeur de loi a été modifié pour le rendre conforme à la nouvelle Constitution en vigueur dans le pays.

Ce nouveau document, a précisé le président de la Commission affaires juridiques et administratives (CAJA), Alphonse Gondzia, existe de tout temps et a, dans le passé, reçu l'arrêt de la Cour constitutionnelle. C'est le même qui est en cour d'application et que le Sénat a changé en tenant compte de certaines dispositions de la nouvelle Constitution.

Notons que trente-neuf articles de l'ancien texte sur deux cent soixante et un ont été changés.

Quant à la proposition de loi déterminant le régime des associations, initiée par le député Benoît Bati, elle a été ajournée pour des raisons de dispositions constitutionnelles ceci, en attendant la mise en place du nouveau gouvernement.

En effet, la nouvelle Constitution stipule qu'une proposition de loi, avant d'être examinée par l'une ou l'autre chambre du Parlement doit au préalable être transmise au Premier ministre pour information. Le Congo n'ayant pas encore de premier ministre, le Sénat, saisi en deuxième lecture, s'est purement

et simplement prononcé pour le report de l'examen de ladite proposition de loi, soit 44 pour, zéro contre et 2 abstentions sur un effectif de 46 votants.

Pour rappel, la même proposition de loi avait déjà été adoptée en première lecture à la chambre basse (Assemblée nationale) sous l'ancienne Constitution, qui elle aussi exigeait, avant tout examen, la saisine du président de la République pour information, ce qui fut fait.

La séance plénière du Sénat s'est tenue dans le cadre de la 41ème session ordinaire ouverte le 1er février dernier dont la clôture pourrait intervenir le 10 avril.

Jean Jacques Koubemba

BRAZZAVILLE

Le Réseau des leaders républicains condamne l'attaque armée des quartiers sud

A la faveur de l'assemblée générale d'évaluation des activités menées au cours de la récente campagne électorale pour le scrutin présidentiel organisée le 7 avril à Brazzaville, les membres de la plateforme associative « le Réseau des leaders républicains (RLR) » ont invité les acteurs politiques congolais à créer les conditions permissives pour l'édification de la paix et de l'unité nationale dans le pays.

L'occasion était tout indiquée pour le secrétaire général adjoint de cette plateforme, Ghislain Ofouamalekou, à qui revenait la charge de lire le mot liminaire, de saluer tous les efforts fournis par les équipes de campagne électorale de son organisation pendant le dernier scrutin présidentiel. Il a salué, à cet effet, la réélection de leur candidat, Denis Sassou N'Gusso à la magistrature suprême pour cinq ans. L'orateur a remercié, en outre, tous les Congolais qui ont porté



Une vue des participants à l'assemblée générale

leur choix sur le candidat de la majorité présidentielle (RMP) ; car, a-t-il dit, le choix de Denis Sassou N'Gusso est justifié par ses réalisations entreprises dans les domaines social, politique et économique.

En réalisant le candidat du RMP, a-t-il ajouté, les Congolais ont choisi d'inscrire leur pays sur la route du développement. Il a souhaité que le président de la République, qui vient d'être réélu, traduise dans les faits les projets qu'il a inscrits dans son programme de gouvernement dénommé : « la

leur choix sur le candidat de la majorité présidentielle (RMP) ; car, a-t-il dit, le choix de Denis Sassou N'Gusso est justifié par ses réalisations entreprises dans les domaines social, politique et économique. En réalisant le candidat du RMP, a-t-il ajouté, les Congolais ont choisi d'inscrire leur pays sur la route du développement. Il a souhaité que le président de la République, qui vient d'être réélu, traduise dans les faits les projets qu'il a inscrits dans son programme de gouvernement dénommé : « la

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaine Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi

Chef de production : François Diatoulou Mayola

Gestion des stocks : Elyvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

SECTEUR MINIER

L'Assemblée nationale autorise la ratification de trois conventions d'exploitation

La chambre basse du Parlement a approuvé ces conventions le 07 avril à Brazzaville dans le but de permettre l'exploitation des gisements de fer et de potasse, dans les localités de Zanaga, de Mengo et du Mont Nabemba.

Le projet de loi portant approbation de la convention d'exploitation minière relative au gisement de fer du Mont Nabemba entre la République du Congo et la société Congo Iron S.A ; le projet de loi portant approbation de l'avenant n°1 à la convention d'exploitation minière entre la République du Congo et les sociétés Mag minerals potasses Congo S.A et Mag industries corporation ; et le projet de loi portant approbation de la convention d'exploitation minière relative au gisement de fer de Zanaga entre la République du Congo et les sociétés Mining project développement Congo et Jumelles mauritius limited, ont été approuvés à l'unanimité de même que, le projet de loi autorisant la ratification de la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et les membres de leur famille.

Mont Nabemba : 800 emplois directs et 8000 emplois indirects seront créés

Le projet de loi portant approbation de la convention d'exploitation minière relative au gisement de fer du Mont Nabemba entre la République du Congo et la société Congo Iron S.A a pour entre autres, objet de définir les conditions juridiques, techniques, financières, fiscales, douanières, sociales et en-

vironnementales spécifiques selon lesquelles la société Iron conduira les opérations minières. Il s'agit d'un projet qui prévoit l'exploitation simultanée de deux gisements situés au Cameroun et au Congo.

« Ce projet se singularise par son produit fini qui sera un mélange des deux gisements, indispensable à l'optimisation de sa valeur monétaire sur les marchés. Les volumes annuels sont estimés à 35 millions de tonnes pour une exploitation d'hématite à haute teneur pour la première phase d'exploitation sur 10 ans. La seconde phase se concentrera sur l'exploitation de l'itabirite (teneur de fer de 36%), offrant une durée de vie de plus de 25 années pour des ressources estimées à plus de 775 millions de tonnes. 800 emplois directs et 8000 emplois indirects seront créés. Ce projet une fois entré en production, représentera 15% du PIB au Congo et 6% au Cameroun », a indiqué le ministre des Mines et de la géologie, Pierre Oba au cours de son audition.

Zanaga : 2300 emplois directs et indirects

Dans le cadre de sa politique de diversification de son économie, l'Etat congolais a souhaité qu'une entreprise de droit congolais s'engage dans le projet de développement du gisement à Zanaga, dans le département de la Lékoumou, en vue de son exploitation. Ce projet revêt un caractère intégré comportant à la fois un volet relatif aux activités minières de recherches et d'exploitation mais aussi un volet



Le ministre des Mines et de la géologie, Pierre Oba à l'hémicycle

relatif à la construction, l'exploitation et l'accès à diverses infrastructures. Ce projet envisage une entrée en production dès 2019 pour la première phase et 2027 pour la seconde phase. Pour ce faire, il est prévu pour les phases 1 et 2, des investissements respectifs de 2,2 et 2,5 milliards de dollars. Le développement de ce projet est fondé sur des besoins en personnel estimés à 1500 employés et 800 emplois indirects.

Mengo : ce projet vise à terme 2000 emplois

Le projet de potasse à Mengo dans le département de Pointe-Noire dont le coût est de 1.364 millions de dollars vise non seulement le développement économique du pays, mais aussi la création d'emplois durables. « Dans la phase actuelle, la société Mag minerals potasses Congo n'emploie que 66 personnes et recrutera davantage quand le projet entrera dans sa phase de produc-

tion », a expliqué le ministre des Mines et de la géologie. Pour ce faire, la firme chinoise Evergreen va acquérir le contrôle de Mag industries corporation en raison de la crise économique et financière que subit le secteur des mines. Ces deux sociétés ont élaboré un second plan d'exploitations minières en trois phases. A terme, ils entendent accroître la capacité de production de chlorure de potassium comprise entre 8 millions et 10 millions de tonnes par an, le personnel de phase d'environ 2000 agents, pour un chiffre d'affaires annuel prévu entre 2.4 à 3 milliards de dollars us, ainsi qu'une technologie avancée et adaptée.

Qu'est ce qui bloque ?

« Ces projets stagnent à cause du contexte international au plan financier. Et actuellement, il y a réduction d'activités donc suppression d'emploi », a expliqué Pierre Oba. Après l'exposé des différentes affaires, les députés y ont mis un bémol concernant le problème d'expropriation des propriétaires fonciers dans les différentes zones d'exploitation ; la protection de l'environnement ainsi que les types de technologies utilisées par ces sociétés d'exploitation. A ce sujet, Pierre Oba rétorque : « Le problème d'expropriation ne se pose pas. Sur l'environnement, les études d'impact sont validées par le ministère de l'environnement ». Et le président de la commission Economie et finances, Maurice Mavoungou de renvoyer les députés à ladite convention.

Josiane Mambou Loukoula

SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ

Le partenariat entre la SNE et l'EDF se poursuit

Afin de permettre à l'Electricité de France (EDF) de poursuivre ses appuis visant à améliorer les performances de la Société nationale d'électricité (SNE), l'Etat congolais a signé un avenant au contrat de service avec ladite société, en fin mars dernier.

Pour officialiser cet acte, le président du conseil d'administration de la SNE représentant le ministre de l'Economie, Eugène Ondzambe Ngoyi a échangé les parapheurs contenant ce contrat avec le chef de la mission EDF, Claude Hartmann, le 6 avril à Brazzaville.

« Le département de l'Economie se réjouit de ce que le gouvernement a consenti ce nouvel effort pour permettre à la société française EDF de continuer à accompagner notre société nationale pour une nouvelle période devant couvrir les six mois à venir. Nous sommes convaincus que la SNE et l'EDF mettront à profit ce nouvel outil pour parfaire l'œuvre entamée », a déclaré le président du conseil d'administration de la SNE. Le chef de la mission EDF a, pour sa part, affirmé sa volonté permanente d'aller vers la performance. En signant cet avenant, le gouvernement vise à assurer de manière progressive



La réunion des représentants du ministère des Finances et le chef de mission EDF.

l'autonomisation de la SNE.

Rappelons qu'EDF est au Congo depuis trois ans. Elle a pour missions d'accompagner la SNE à renforcer ses capacités managériales et à doper ses perfor-

mances. Cette société aide également la SNE à améliorer ses capacités en ce qui concerne les ressources humaines via des actions ponctuelles de formation et de mise à niveau. Son appui est

bref, d'accès à l'électricité.

« En trois ans, on peut dire que le bilan est globalement positif si on regarde les performances atteintes. On a réduit à plus de 80% le taux de coupures géné-

ralisées. Cette réduction décisive est à mettre à l'actif, entre autres, de la contribution technique de nos partenaires appuyés par le savoir-faire de nos propres agents », a reconnu le ministre de l'Energie et de l'hydraulique, Henri Ossebi, prenant part à cette cérémonie.

Au plan commercial, ce partenariat a contribué, selon Henri Ossébi, au relèvement sensible du taux de recouvrement des impayés des personnels et des clients en direction de la société nationale.

Aujourd'hui, grâce au plaidoyer de EDF auprès de la Banque mondiale, le Congo attend, par l'intermédiaire du Projet, eau, électricité et développement urbain, une enveloppe de 75 milliards FCFA qui sera injectée dans le secteur de l'électricité pour doper les capacités de la SNE dans l'exercice de sa mission.

Dans le cadre du prêt souverain, le Congo a réussi à lever 50 milliards FCFA auprès de l'Agence française de développement, au profit de la SNE.

Lopelle Mboussa Gassia

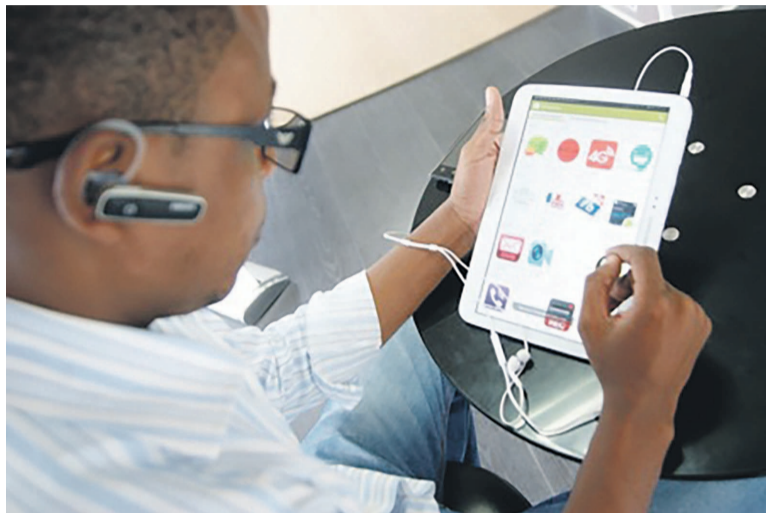
NOUVELLES TECHNOLOGIES

Quelle place pour l'économie numérique au Congo ?

Avec le développement de l'économie numérique devenu crucial en ce qu'il entraîne en même temps le développement et la croissance des autres secteurs d'activités, des voix s'élèvent pour proposer la création d'un ministère en charge de l'Industrie du numérique. Cette mutation devrait, semble-t-il, pour des acteurs du secteur, être concrétisée au moment où le Congo va se doter de nouvelles institutions.

Autrefois axé sur la technologie et l'usage, le numérique a pris une place très importante dans tous les domaines d'activités tant individuels qu'institutionnels. Les entreprises et le secteur public s'en servent comme levier indispensable. Le numérique a permis l'édification d'une société de l'information inclusive et exige de nouvelles formes de solidarité, de partenariat, d'entrepreneuriat et de coopération entre les gouvernements et les autres acteurs, c'est-à-dire le secteur privé, la société civile et les organisations internationales. Il a fait évoluer les principes fondamentaux juridiques, économiques, sociétaux, financiers, communicationnels et sécuritaires, analysant des experts.

Si la gouvernance numérique est assujettie à l'implémentation d'infrastructures nécessaires, le Congo peut se réjouir d'avoir pris l'élan essentiel en raccordant le pays d'une fibre optique déjà opérationnelle et, en amorçant un écosystème juridique en phase de déploiement. Mais,



La bonne gouvernance numérique pourrait créer une nouvelle économie numérique avec des services à valeurs ajoutées @ Quentin Ioubou

plusieurs acteurs du secteur conçoivent qu'au-delà de ceci, le pays devra asseoir une nouvelle forme de gouvernance et sa structuration pour intégrer des mécanismes modernes de développement. En clair, ils estiment que si l'on considère que le numérique est le catalyseur du développement pour un pays émergent, il faut un département ministériel fort doté de moyens importants et de pouvoir exécutif puissant pour encadrer et ré-

glementer tous les aspects liés au numérique.

« Il faut aujourd'hui revoir la gouvernance de tout ce secteur au sein d'un grand ministère, non seulement d'appui aux actions gouvernementales, mais aussi jouant un rôle structurant de l'économie et artisan du développement national », soulignait il y a plusieurs mois un haut responsable du secteur lors d'un échange.

Une vision commandée par le développement du secteur

Lorsque l'on regarde bien l'écosystème du numérique, l'on se rend bien compte qu'il est structuré en trois couches : infrastructures, économiques et sociétales. Dans la forme actuelle d'un ministère des Télécommunications, des experts font remarquer que les deux dernières couches ne sont pas complètement abordées. Même si la dénomination d'un ministère ne reflète pas ces attributions, ce que la plupart des sachants redoutent c'est le fait qu'on considère les télécommunications comme un ministère d'Airtel, Congo Télécom, MTN et Azur qui sont les seuls acteurs en télécommunications. Or, pensent-ils, le secteur est bien plus large que ce que l'on juge aujourd'hui.

La création d'un ministère du numérique est certes un combat que salue de tous leurs vœux plusieurs acteurs du secteur, cependant la problématique de l'Agence du numérique annoncée depuis est un autre sujet qui occupe les débats dans les différents états-majors du secteur. L'Agence, explique-t-on, devrait servir à combler un vide juridique. En effet, la gouver-

nance du numérique nécessite une structure en charge de tout ce qui est lié aux services et à Internet. Pour l'heure, elle n'existe pas au Congo, ce qui expliquerait la difficulté de mettre en place un cyberspace (e-gouv, e-éducation, e-sécurité ...) et le service universel. L'agence devrait être un organe technique opérationnel pour mettre en place et gérer le cyber espace congolais. Cependant le ministère a souhaité que soient intégrés tous les aspects économiques liés au développement.

Selon nos informations, l'année dernière la commission mise en place pour gérer le projet avait transmis au gouvernement les documents nécessaires pour que celui-ci soit validé en conseil de ministres puis adopté à l'Assemblée nationale. Pas d'amalgame à faire avec l'ARPC qui est un régulateur des acteurs et marchés des communications électroniques et de la Poste. L'Agence du numérique attendue ambitionne le développement du numérique en améliorant le cyberspace congolais (infrastructure, cyber-sécurité, e-administration, e-éducation, e-santé ...) en vue d'un meilleur usage d'Internet pour les institutions et les citoyens.

Quentin Ioubou



OFFRE D'EMPLOI

La société MOKABI recherche pour les besoins de son développement le profil suivant :
CHEF DU PERSONNEL

Lieu:

Poste basé à Lola, dans le département de la Likouala

Missions :

- Garantir l'application de la réglementation sociale et des obligations légales (respect du code du travail, de la convention collective et du règlement intérieur. etc.)
- Superviser et garantir la gestion administrative du personnel, en tenant compte de la réglementation et des projets d'entreprise (certifications, etc.) et en animant une équipe de gestionnaires administratifs du personnel :
- Administration du personnel (dossiers individuels des salariés, temps de travail, absences pour maladie, congés, discipline etc.)
- Paie
- Sécurité sociale
- Relations sociales (participation aux réunions des Délégués du Personnel, CHSE, Syndicats etc.)
- Mettre en œuvre la politique et la mise en application du processus RH (recrutement, formation, gestion des effectifs, heures supplémentaires, doléances du personnel, etc.)

Profil :

- Bac + 3 en Droit ou en Ressources Humaines
- 3 ans d'expérience dans un poste similaire ou expérience significative en tant qu'Assistant au Chef du Personnel
- Maîtrise du Pack Office (WORD, EXCEL), logiciels de paie (SAGE PAIE 100)
- Avoir des qualités relationnelles. Faire preuve de rigueur, d'intégrité, de réactivité
- Avoir une force de proposition, de pédagogie
- Faire preuve de disponibilité, d'écoute, être collaboratif et savoir travailler en réseau.

Les CV devront être envoyés à l'adresse suivante : onguene-tsimi@groupe-rougier.com; mokabibureaux@yahoo.fr au plus tard le 30 avril 2016.

SANTÉ PUBLIQUE

Environ 10% des Congolais adultes sont diabétiques

La communauté internationale célèbre le 7 avril de chaque année la Journée mondiale de la santé. L'édition 2016 a, quant à elle, été consacrée au diabète qui est devenu un problème de santé publique dans le monde. Au Congo les chiffres renseignent d'eux-mêmes.

A défaut d'organiser une cérémonie officielle, les autorités congolaises sont bien conscientes de l'ampleur que prend de plus en plus le diabète qui est devenu depuis quelques années une épidémie qu'il faudrait combattre à tout prix. En effet, le fléau a quadruplé entre 1980 et 2016, passant ainsi de 108 millions à près de 422 millions de diabétiques dans le monde. Selon le directeur général des hôpitaux et de l'organisation des soins, le professeur Alexis Elira Dokekias, la tendance est également en augmentation au Congo surtout au niveau de la population adulte.

« Environ 10% de sujets congolais portent le diabète. Cette répartition est inégale au niveau du pays parce que les enquêtes restent incomplètes. Cependant au niveau de la partie septentrionale, notamment dans les départements de la Cuvette, la Sangha et des Plateaux la fréquence du diabète est en augmentation selon des données hospitalières que nous avons », a alerté Alexis Elira Dokekias.

Considéré comme le plus grand centre hospitalier du Congo, le



Henri Germain Monabeka entouré de ses collaborateurs ; crédit photo Adiac

Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU) reçoit chaque jour au moins un nouveau cas de diabète au service des maladies métaboliques. D'après les campagnes de dépistages organisées au sein de quelques églises et d'autres lieux de Brazzaville, il ressort que le diabète touche environ 3% de la population adulte. Le chef de service des maladies métaboliques au CHU, le professeur Henri Germain Monabeka, qui a communiqué ces chiffres, a déclaré que dans la catégorie des populations ayant plus de 50 ans, les hypertendus, les obèses et les

femmes accouchant de gros bébés, le taux est très énorme, soit 7%.

« Ce n'est pas une vie d'esprit, ne pensez pas que ce qui est dit ailleurs ne se passe pas chez nous. Nous rapprochons des chiffres de tous les pays africains, le nombre de diabétiques va aller galopant, il ne se passe pas un seul jour dans notre service sans qu'on découvre un nouveau cas de diabète. Tous les jours, nous avons un nouveau cas de diabète, donc l'épidémie est galopante », a indiqué Henri Germain Monabeka.

La prévention, le traitement le moins cher

Maladie chronique non transmissible, le diabète nécessite un traitement à vie. Au regard des proportions que prend ce fléau au plan national, le directeur général des hôpitaux pense que le Congo est sur le double fardeau des maladies transmissibles et non transmissibles. Contrairement à d'autres pays africains, a reconnu Alexis Elira Dokekias, les maladies transmissibles n'ont pas encore baissé. « Le diabète associé ou non à d'autres facteurs de risques est responsable des accidents vasculaires cérébraux (AVC), des insuffisances rénales nécessitant la dialyse, des insuffisances cardiaques parce que le plus souvent une insuffisance coronarienne et les gens peuvent être rendus aveugles ou subir des amputations », a-t-il poursuivi, rappelant que le traitement du diabète de type 2 le moins cher est la prévention.

Pour se prévenir contre cette épidémie, il faut un régime alimentaire pauvre en graisse, en glucide et ne pas abuser de graisse ainsi que de substances nuisibles pour l'alimentation. Il faut également exercer une activité physique régulièrement. Conformément aux objectifs du développement durable qui placent les

maladies non transmissibles dans un volet de lutte importante, il a souligné la nécessité du gouvernement de mettre à la disposition des Congolais, une alimentation saine. Le professeur Henri Germain Monabeka s'est, de son côté, dit inquiet du comportement observé en milieu rural où des populations ont abandonné des activités physiques, notamment des marches au profit des motos « Djakartas ». Cette pratique pourrait, d'après le professeur Mondabeka, permettre le développement des risques du diabète. Pour des personnes malades, il fait un plaidoyer auprès des autorités afin de mettre les médicaments à la portée de tous. « Il faut que les médicaments soient à la portée de ces patients pour qu'ils puissent se soigner correctement et éviter les complications que nous rencontrons aujourd'hui. Il y a plusieurs actions à mener dans ce sens. Nous espérons que cette journée aura fait un petit clin d'œil à tous nos dirigeants et que des mesures seront prises pour pouvoir améliorer la prise en charge du diabète et infléchir la courbe de ce mal dans notre pays », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama
et Fiacre Kombo

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

SIAT GABON

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital social de 54.000.000.000 Francs CFA
Siège social : Boulevard du bord de mer, Immeuble SIAT GABON, près du Camp de police, Libreville
RCCM Libreville : 2004B3348 - NIF 783 171 M

Avis de convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le 27 Avril 2016 à 10h00 à l'immeuble Libreville Business Square (LBS) Ex Gabon Mining Logistics (Bord de Mer) à Libreville au Gabon à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire

- 1 - Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2015, du rapport prévu par l'Article 831-2 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE, du rapport complémentaire du Conseil d'Administration en application de l'article 592 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE d'une part, et, des rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice et sur les conventions réglementées d'autre part ;
- 2 - Approbation desdits comptes et conventions réglementées ;
- 3 - Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.
- 4 - Affectation du résultat de l'exercice 2015.

A titre extraordinaire

- 1 - Adoption des nouveaux statuts harmonisés au nouvel Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.
- 2 - Pouvoirs et pour formalités.

Les documents prescrits par l'Article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE seront tenus à la disposition des Actionnaires au siège social où ils pourront en prendre connaissance soit par eux-mêmes soit par mandataire habilité ou bien sur le site internet www.siatgabon.com.



UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

La Fecaep recommande la sécurisation des établissements scolaires et académiques

La Fédération des élèves et étudiants du Congo pour le civisme, la culture africaine, l'éducation et la paix (Fecaep) a demandé, le 06 avril à Brazzaville, aux pouvoirs publics de prendre toutes les dispositions pour la reprise effective des cours.

Dans cette déclaration cosignée par quatre organisations estudiantines, la Fecaep a condamné

la perturbation du calendrier scolaire et académique suite à l'observation de la situation des violences et de troubles à l'ordre public dans les quartiers sud de la ville capitale. Ladite organisation sollicite des ministères en charge des enseignements secondaires général et technique, le report des dates des examens d'Etat et de fin d'année afin, dit-elle :

« de récupérer les jours de cours perdus et de rattraper les programmes inachevés ». « Cette perturbation des enseignements, dans une partie de Brazzaville, depuis le 04 avril dernier dans les établissements scolaires et universitaires est de nature à compromettre l'avenir de la jeunesse en général et celui des élèves et étudiants en particulier », a souligné

Merveille Mouketo, coordonnatrice principale du Fecaep et présidente du Mouvement des élèves et étudiants du Congo (Meec).

Toutefois, les représentants des élèves et étudiants du Congo, issus des associations et syndicats tels que le Syndicat national des élèves et étudiants du Congo (Synecoco), le Meec, le Cerveau des jeunes filles leaders en scolarité



Merveille Mouketo, coordonnatrice principale du Fecaep entourée des représentants des autres associations estudiantines (DR)

(Cerjefilles) et la Fecaep se disent rassurés du maintien d'un climat de paix, de sécurisation des quartiers et établissements du sud de Brazzaville par les autorités gouvernementales. Rappelons que ces quatre associations sont affiliées au rectorat de l'université Marien- Nguabi ainsi qu'aux différentes directions des écoles et instituts scolaires de ladite université.

Fortuné Ibara

INVESTISSEMENT

L'Afrique détient les coûts de transferts d'argent les plus chers au monde

« Il est plus cher d'envoyer l'argent en Afrique que partout ailleurs dans le monde », a déclaré le directeur exécutif par intérim de l'Institut africain pour les envois de fonds (IAEF), Amadou Cissé.

C'était au cours d'un panel intitulé « abaisser les coûts de transferts de fonds : le rôle du gouvernement et des banques centrales », organisé à Addis-Abeba, en Ethiopie, dans le cadre de la Semaine du développement africain. En 2015, les migrants africains ont envoyé plus de 6 milliards de dollars en Afrique. Les coûts actuels des transferts d'argent en Afrique sont de l'ordre de 8,52%, contre une moyenne mondiale globale de 7,3%. Ce coût élevé fait que certains migrants choisissent des envois d'argent par des canaux non officiels, a expliqué Amadou Cissé. Une pratique rend difficile le travail des banques centrales dans la traçabilité du flux des transferts d'argent, annihilant ainsi toutes possibilités pour les gouvernements africains de tirer un maximum de profits de « ces importants revenus », a-t-il ajouté.

Pour Hailu Kinfe, consultant à l'IAEF, la réduction des coûts de transferts d'argent en Afrique est devenue une urgence. Soutenant que l'Afrique pourrait ainsi

épargner 1,4 milliard de dollars « si on parvenait à fixer à 5% le taux de transfert des envois sur le continent ». Ce qui suppose, selon lui, un meilleur système de contrôle du circuit du marché des envois d'argent par des pays africains.

A ce jour, seuls le Nigeria et l'Egypte présentent des statistiques fiables des flux de transferts d'argent, a-t-il indiqué. Les envois de fonds des migrants demeurent la plus grande source d'entrées de capitaux étrangers en Afrique.

La migration : opportunités et défis

Pour le commissaire chargé des Affaires sociales de l'Union africaine (UA), Mustapha Kalokoh, la migration en Afrique offre davantage d'opportunités que de défis. Selon lui, les flux migratoires sont beaucoup plus importants à l'intérieur du continent qu'en dehors. Il pense que la migration est un phénomène qu'il faut gérer « correctement », compte tenu de nombreux avantages qu'elle peut induire pour

les populations.

En effet, les envois de fonds des migrants ont constitué depuis 2006, la plus grande source d'entrée de capitaux étrangers, derrière l'Investissement direct étranger (IDE). Les envois de fonds vers l'Afrique ont quadruplé entre 1990 et 2010, atteignant près de 40 milliards de dollars en 2010, soit une moyenne de 2,6% du Pib de l'Afrique. Mustapha Kalokoh invite les dirigeants africains à mettre en place des programmes innovants pour rendre plus attrayant le continent.

Il s'est félicité à ce propos de l'adoption par l'UA de l'Agenda 2063 dont des « volets essentiels visent à optimiser les ressources humaines du continent ». Sur la population totale de migrants en Europe, près de 12% viennent d'Afrique, soit environ 31 millions d'Africains. Aujourd'hui, force est de constater une diversification des destinations des migrants, notamment vers la Chine et vers les pays du Golfe. Mais ont aussi noté une forte tendance du retour vers l'Afrique, ces dernières années, de migrants attirés par l'embellie économique sur le continent.

Noël Ndong

MONNAIE

La BCEAO va officiellement lancer son nouveau billet de 50 000FCFA le 30 avril

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) mettra en circulation un billet de 50 000 francs CFA à partir du 30 avril, a annoncé son directeur des activités fiduciaires, Ckeikh Tidjany Diakité.

Cette annonce a été faite en présence du président sénégalais Macky Sall et du gouverneur de la BCEAO, Tiémeko Meyliet Koné. De couleur orangée, le nouveau billet « présente toutes les garanties de sécurité. La coupure est inspirée des technologies de l'information et de la communication illustrées par la manipulation d'une tablette tactile. Les éléments de sécurité incorporés permettent au grand public et aux professionnels, chacun en ce qui le concerne, d'authentifier la coupure », a déclaré Ckeikh Tidjany Diakité. Une campagne de communication sera lancée dans les prochains jours pour familiariser le public avec le nouveau billet. En novembre 2012, la BCEAO mettait en circulation son nouveau billet de 500 FCFA.

Noël Ndong

ANGOLA

Luanda demande l'aide du FMI

Pour permettre au pays de faire face à ses difficultés économiques dues surtout à la chute des cours mondiaux du pétrole, le gouvernement angolais a demandé l'appui financier du Fonds monétaire international (FMI). Les discussions y relatives commenceront la semaine prochaine.

L'Angola s'est tourné vers le FMI parce que son économie est actuellement plombée par la chute des cours mondiaux du pétrole. L'institution financière qui est prête à aider l'Angola à s'attaquer aux défis économiques auxquels le pays fait actuellement face, a d'ores et déjà fait savoir par le truchement de l'un de ses directeurs généraux adjoints, Min Zhum, que son plan d'aide conditionné à des mesures d'économie pourrait s'étaler sur trois ans. Dans un communiqué, le FMI note que le déclin brutal des prix du pétrole depuis la mi-2014 représente un défi majeur pour les exportateurs de pétrole, notamment ceux dont les économies doivent encore être diversifiées. De son côté le ministère des Finances angolais a confirmé la demande d'aide et s'est dit prêt à travailler aux côtés de l'institution financière pour renforcer la « discipline budgétaire ».

Emergé de plusieurs décennies de guerre civile, l'Angola avait déjà été sous assistance financière du FMI entre 2009 et 2012, années pendant lesquelles il avait reçu un milliard 400 millions de dollars de prêt de l'institution. Aujourd'hui, malgré que le pays soit producteur d'or noir en Afrique et membre de l'Opep, il subit de plein fouet l'impact de l'effondrement du prix du baril qui a fait chuter sa monnaie et assèche ses finances.

Nestor N'Gampoula



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Dépêches de Brazzaville

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h

SAMEDI 9 h - 13 h



AFRIQUE DE L'OUEST

La Guinée Bissau abrite une réunion des ministres de la santé

La 17^e réunion ordinaire de l'Assemblée des ministres de la Santé de la CEDEAO qui s'ouvre ce 8 avril a pour thème : « Intégration régionale et sécurité sanitaire dans l'espace CEDEAO : rôle du Centre régional de surveillance et contrôle des maladies (CRSCM-CEDEAO) ».

Cette rencontre, à la fois technique et politique, est un rendez-vous annuelle de l'Assemblée des ministres de la santé de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (CEDEAO) qui influe énormément sur la vie de l'institution en termes de décisions et d'orientation dans les actions.

Dans son déroulement, elle se prononce politiquement sur les dossiers proposés par les experts de la santé. Elle a également pour objectifs d'examiner le bilan annuel de la mise en œuvre des activités de l'Organisation Ouest-africaine de la santé (OOAS), et définir les principales orientations de ses interventions.

Souvent, lors de leur conclave, les ministres de la santé de la CEDEAO font des recommandations pour mieux orienter les interventions de l'OOAS dans l'espace communautaire, approuvent ou non le bilan des activités présenté et encourage l'institution à mener des activités dans des secteurs précis de la santé.

La création du Centre régional de surveillance et contrôle des maladies (CRSCM) est une décision prise par les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO afin de doter la région d'un mécanisme plus performant de lutte contre les épidémies et de contribuer à l'amélioration de l'état de santé des populations.

Notons que l'Assemblée des ministres de la santé de la CEDEAO, dont la présidence est assurée actuellement par le Sénégal, est l'instance de décision qui coiffe la direction générale de l'OOAS. Limitée aux questions sanitaires et plus particulièrement aux aspects techniques y afférents, elle définit les politiques générales de l'OOAS et prend d'autres décisions appropriées pour promouvoir ou faire avancer les objectifs de l'institution.

Les travaux de la 17^{ème} réunion ordinaire de l'assemblée des ministres de la santé de la CEDEAO ont été précédés, de la réunion des points focaux de l'OOAS et celle des experts de la Santé.

Yvette Reine Nzaba

AVIS DE RECHERCHE

Monsieur Faustin Parfait Boro, proviseur au lycée Technique Commercial 1er mai, demande à toute personne de bonne foi ayant ramassé 1 sac de couleur marron contenant des documents portant son nom (permis de conduire, passeport, diplôme, et autres), de bien vouloir les déposer dans les endroits ci-après : la Télévision Congolaise, le lycée technique Commercial 1er mai, ou encore de téléphoner aux numéros suivants : 055516792 ; 066749253 ; 066662282 ; 055825421 ; 055215778.

NB : le sac a été perdu vers la cité des 17, Moukondo, sur l'avenue Andrade Guitierrez.

À VENDRE

Voiture de marque
Toyota Yarhis (gasoil)
en bon état.

Prix : 4 millions FCfa

Contact : 06 666 70 65

PRÉSIDENTIELLE AU TCHAD

Abdoulaye Bathily appelle les acteurs politiques à l'apaisement

Plus de 6 millions de Tchadiens sont appelés aux urnes, dimanche prochain, pour élire un nouveau président. En séjour à N'Djamena pour tenter d'apaiser la tension entre pouvoir et opposition, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, Abdoulaye Bathily, a exhorté mercredi les partis politiques et leurs militants à s'abstenir de tout acte de violence.

Abdoulaye Bathily a tout d'abord salué la mobilisation des candidats, des partis politiques et des populations pour le scrutin du 10 avril. Le re-



Abdoulaye Bathily (DR)

Abdoulaye Bathily « lance un vibrant appel à la retenue à tous les acteurs impliqués dans le processus électoral au Tchad. Il les exhorte à ne ménager aucun effort pour garantir la tenue du scrutin dans une atmosphère apaisée »

présentant spécial de Ban Ki-moon pour l'Afrique centrale « lance un vibrant appel à la retenue à tous les acteurs impliqués dans le processus électoral au Tchad. Il les exhorte à ne ménager aucun effort pour garantir la tenue du scrutin dans une atmosphère apaisée », a-t-il indiqué dans un communiqué, le 6 avril dernier. Face à un risque de débordement palpable dans le pays, Bathily invite tous les acteurs politiques impliqués dans ce processus électoral « à

s'abstenir de tout comportement susceptible de mettre en péril le caractère paisible du processus électoral ». En effet, depuis quelques semaines, le Tchad vit au rythme des manifestations, des arrestations et violences policières. Des échauffourées ayant opposé des forces de l'ordre et des militants de la société civile, mardi à N'Djamena, ont fait un blessé et cinq arrestations. A l'origine, une marche pacifique initiée par les plateformes « Iyina » et la coalition « Trop c'est trop » contre la candidature du pré-

sident sortant Idriss Déby Itno à l'élection présidentielle.

Une situation politique inquiétante, selon l'envoyé des Nations unies pour la sous-région. Tout en insistant sur la nécessité pour l'Etat de garantir les droits et libertés publiques, Abdoulaye Bathily « appelle les partis politiques et la société civile à l'exercice de leurs activités dans le respect des lois et règlements ». Le Sénégalais rappelle aux Tchadiens que « des élections libres, inclusives et transparentes » sont nécessaires en vue de la consolidation de la paix et de la démocratie dans leur pays. Cependant, a-t-il conclu, les différends qui pourraient advenir au cours de ce processus doivent se résoudre par le dialogue et les procédures légales établies.

Fiacre Kombo

LIBYE

Le chef du gouvernement non reconnu refuse de céder le pouvoir au cabinet d'union nationale

Khalifa Ghweil, le chef du gouvernement non reconnu, basé à Tripoli, a démenti une annonce précédente laissant croire qu'il céderait le pouvoir au gouvernement d'union installé dans la capitale libyenne depuis une semaine.

Dans un communiqué publié sur le site de son gouvernement, Khalifa Ghweil a menacé de « poursuites quiconque travaillerait avec le Conseil présidentiel » du gouvernement d'union nationale soutenu par l'ONU et dirigé par Fayez al-Sarraj. « Compte tenu des exigences d'intérêt public et des circonstances exceptionnelles actuelles dans le pays (...) il vous est demandé de continuer votre mission conformément aux lois en vigueur » a-t-il lancé à l'endroit de ses partisans.

Pourtant mardi, un communiqué

du gouvernement de salut national - non reconnu, basé à Tripoli, - annonçait que son chef avait « cessé d'exercer les fonctions exécutives, présidentielles et ministérielles au vu des déve-

dépenses, malgré la décision des autorités non reconnues de Tripoli de ne pas lui céder le pouvoir. Dans cette même optique, et pour renforcer son pouvoir, le gouvernement d'union a ordonné

« par la volonté de mettre fin à l'effusion de sang et éviter la partition du pays »

loppements politiques » dans la capitale libyenne, « par la volonté de mettre fin à l'effusion de sang et éviter la partition du pays ».

Depuis son installation à Tripoli, le gouvernement d'union a engrangé d'importants ralliements, dont celui de la Banque centrale, de la compagnie pétrolière et de plusieurs villes libyennes. Fort de ce cela, il a ordonné à toutes les institutions d'utiliser son logo et d'obtenir son feu vert pour leurs

à la Banque centrale de geler tous les comptes appartenant à des ministères et des institutions publiques qu'elles soient des précédents gouvernements de Tobrouk ou de Tripoli. C'est dire que désormais, toute dépense ne pourra être engagée qu'avec le feu vert du gouvernement d'union. Ce qui n'empêche nullement que les salaires des fonctionnaires soient payés normalement comme par le passé.

Nestor N'Gampoula



CHEZ NOUS,
ON **DONNE** AVEC LE COEUR



Parce que votre sourire est notre plus belle récompense, nous nous engageons à vous offrir un service au sol et à bord toujours guidé par le dévouement.

Bienvenue chez nous, vous êtes chez vous.

RÉSOLUTION DES CONFLITS

Le coordonnateur du Système des Nations unies au Congo explique le rôle de cette organisation

C'est au cours de la soirée d'entente du Rotary international célébrée à Brazzaville, que le coordonnateur du Système des Nations unies en République du Congo, Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah, a expliqué à l'ensemble des personnes présentes au cours de cette soirée le rôle de l'ONU dans la résolution des conflits

D'entrée de jeu, le coordonnateur du Système des Nations unies en République du Congo, déclare dans son exposé que les Nations unies ont plusieurs manières de démontrer leur rôle dans la résolution des conflits. L'approche préconisée est celle fondée sur deux chapitres de sa Charte, qui sont : le préambule et le premier chapitre de la Charte. Ils décrivent les buts et principes de cette organisation.

Concernant la Charte, il convient de noter que les Nations unies travaillent d'abord, en amont, pour prévenir et même résoudre des conflits. Comme énoncé dans son préambule, il y a obligation pour les États membres de respecter les droits inaliénables de leurs citoyens : satisfaire l'épanouissement des citoyens à travers le développement socio-économique ; veiller à la justice et la coexistence pacifique qui sont des moyens efficaces pour prévenir et résoudre les conflits. Le Préambule, malgré son insistance sur la paix et la sécurité

internationales donne l'option de possibles interventions dans des États membres (qui ne seront pas considérées comme ingérences dans les affaires d'un État car les conflits internes peuvent perturber la paix internationale.

Et pour assumer cette responsabilité de prévention et de résolution de conflits, la charte des Nations unies exhorte les États membres à recourir à ses institutions pour renforcer ses capacités institutionnelles. Cette interprétation du préambule veut également dire que les agences, fonds et programmes des Nations unies ont aussi pour mandat la prévention ainsi que la résolution des conflits à travers le raffermissement du tissu social, renforcement de la société civile et des institutions pour permettre aux États membres de pouvoir gérer et résoudre les conflits qui sont inhérents à la communauté humaine. Dès lors, l'on peut noter que l'un des aspects les plus importants du rôle des Nations unies dans la prévention et la



Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah

résolution des conflits découle de la coopération entre les pays membres et les Agences, Fonds et Programmes des Nations unies.

L'autre aspect du rôle des Nations unies, dans la résolution des conflits, peut-être très visible ou très connu, est celui des mandats par ses organes face à des perturbations graves de la paix et la sécurité internationales. Les deux organes qui sont notoirement connus par leurs actions à ce niveau sont l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité.

Le Conseil de sécurité, au chapitre 6 et surtout au chapitre 7 de la charte peut mandater des mesures coercitives ; des sanctions ; des déploiements des mis-

sions de maintien de la paix pour résoudre des conflits. C'est plus visible car il y a toujours plus de moyens et l'État concerné traverse de moments difficiles médiatisés. Toutefois, et d'une manière générale (la partie de l'iceberg qu'on ne voit pas), le secrétaire général fait recourir aux médiateurs, envoyés spéciaux, représentants spéciaux,

missions discrètes et spéciales, missions d'enquêtes, missions d'experts, etc., pour chercher à résoudre des conflits avant de se référer au Conseil de sécurité pour légiférer sur des réponses plus robustes. Le Conseil de sécurité dans le droit international est la seule instance qui puisse autoriser certaines mesures coercitives et militaires.

Les Nations unies accusent quelques faiblesses

Le coordonnateur du système des Nations unies en République au Congo, a reconnu que cette organisation accuse aussi quelques faiblesses. La première raison qui peut expliquer cela est que les Nations unies sont une organisation des États membres qui prônent

l'intégrité territoriale et le principe de non-ingérence. Mais ce principe peut entraîner, des interventions tardives des Nations unies lorsque certains États, qui ont la première responsabilité, refusent à protéger les droits de ses citoyens. La seconde est que, les Nations unies, à travers sa charte, prônent aussi le principe de subsidiarité. Ce principe voudrait qu'en cas de perturbation de la paix ou l'émergence d'un conflit, les groupements sous régionaux et régionaux jouent un rôle plus accru. Lorsque ce rôle n'est pas bien joué, ceci peut être interprété comme une incapacité ou arrivée tardive des Nations unies ; Quant à la troisième raison, elle est le fait que les Nations unies dépendent de ses pays membres pour la prise de décision et d'orientation en cas de conflit aigu et de perturbation grave de la paix et la sécurité internationale. Il y a des moments où l'interprétation de la gravité de la situation n'est pas partagée de la même manière. Parfois encore, des intérêts particuliers prennent le dessus retardant l'utilisation des instruments des Nations unies pour résoudre des conflits...

Bruno Okokana

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 05 526 02 36

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo





Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Vacance de poste	N°001/COG/2016
Date limite de dépôt des dossiers :	29 avril 2016 à 14h00
Titre du poste :	Consultant, chargé du renforcement du système d'information et de gestion logistique pour les produits de santé
Type de contrat et grade :	IC, Selon la grille UN des consultants nationaux en vigueur
Durée du Contrat :	6 mois
Typologie :	Bureaux du type 3
Lieu d'affectation :	Brazzaville
Organisation:	UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

Depuis 2008, l'UNFPA au Congo est activement engagé, aux côtés du Ministère de la Santé et de la Population, dans la mise en place d'actions stratégiques et opérationnelles pour la sécurisation des intrants en santé. Le Congo bénéficie par ailleurs du financement du programme global en matière de sécurisation des produits de Santé de la Reproduction depuis 2010 pour assurer que les produits de SR soient disponibles. Le constat est que la majorité des produits sont stockés au niveau de la centrale d'achat et ne sont pas acheminés dans les différents points de prestation de service. Par ailleurs, l'enquête sur les indicateurs de Sécurisation des Produits de Santé de la Reproduction a révélé que bon nombre de points de prestation sont en rupture fréquente de stock en produits et partant n'offre plus des soins de qualité, plaçant ainsi les indicateurs de santé en général et ceux de la santé maternelle et infantile très bas.

Pour remédier à la faiblesse actuelle du système d'approvisionnement et distribution des produits de santé le Bureau de la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo recrute un(e) Conseiller(e) Technique chargé(e) « d'appuyer le bureau pays UNFPA et partenaires dans les efforts entrepris pour lever les goulots d'étranglement qui entravent l'approvisionnement en médicaments en République du Congo ». Le poste est à pourvoir immédiatement, pour une durée de six (6) mois.

L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population, est une agence de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances de chacun, femmes, hommes et enfants. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données démographiques dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que chaque grossesse soit désirée, que chaque accouchement soit sans danger, que chacun soit protégé du VIH/SIDA et que toutes les filles et toutes les femmes soient traitées avec dignité et respect.

1 - Description des tâches

Sous l'autorité globale de la Représentante Résidente et la supervision directe de la Chargée de programme « Santé de la Reproduction », le (la) Consultant(e), chargé du renforcement du système d'information et de gestion logistique pour les produits de santé sera recruté pour « appuyer l'UNFPA et ses partenaires dans les efforts entrepris pour lever les goulots d'étranglement qui entravent l'approvisionnement en médicaments en République du Congo », notamment dans le circuit logistique, et aura entre autres pour tâche de :

- Proposer un rapport analytique de situation sur la base des données et études sur la Sécurisation des Produits de Santé de la Reproduction et Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence;
- Etablir un diagnostic réel de la situation logistique sanitaire au Congo;
- Elaborer et appliquer des stratégies pour y répondre notamment en s'inspirant du TOGO sur le « PUSH MODEL » et des expériences du Système d'Information et Gestion Logistique (SIGL);
- Appuyer le processus de plaidoyer pour la sécurisation des produits et préparer les éléments pour le comité médicament des PTF en santé dans le cadre de la restructuration de la centrale d'achat;
- Contribuer à l'amélioration du système d'Information et de Gestion Logistique;
- Renforcer les capacités nationales en matière de quantification des produits;
- Mettre en place un système de réseautage avec le secteur privé pour assurer la logistique entre la Centrale d'Achat et les structures bénéficiaires;
- Adapter ses fonctions actuelles en privilégiant la planification de l'offre et la demande des produits de SR;
- Appuyer le CIESPAC à devenir un centre régional d'excellence en matière de Passation des marchés et utilisation du logiciel CHANNEL.

II - Livrables

Au terme de son contrat de travail le consultant devra avoir :

1. Mis en place des mécanismes de gestion efficace au sein de la centrale d'achat et des CSS qui utilisent le logiciel de gestion tel que « Channel »;
2. Formé des cadres du Ministère en matière de gestion logistique notamment la quantification des produits;
3. Appuyé les institutions nationales et régionales dans le cadre de l'institutionnalisation de la passation des marchés;
4. Amélioré le circuit d'approvisionnement et distribution des produits de santé actuellement stockés à la CAMEG;
5. Fourni un rapport d'expertise dans le cadre de l'analyse diagnostic de la situation du médicament au Congo avec les propositions d'amélioration à court et moyen terme.

III - Qualifications requises

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau maîtrise en pharmacie ou diplôme équivalent en sciences de la santé;
- Avoir une expérience professionnelle de cinq (5) à huit (8) ans au moins dans le domaine de la gestion des médicaments et autres dispositifs médicaux;
- Avoir une bonne connaissance des acteurs intervenant dans le secteur pharmaceutique en Afrique Centrale et Orientale;

- Avoir la capacité de travailler en équipe, et sous pression, dans un environnement multiculturel;
- Avoir une maîtrise du français (oral et écrit) et une bonne capacité de travail en anglais (niveau intermédiaire);
- Avoir une bonne connaissance du contexte socioculturel congolais serait un atout

IV - Compétences requises

A. Compétences de base:

- Valeurs Morales et professionnelles: Avoir une bonne intégrité morale, faire preuve d'un engagement total en vers le système des Nations Unies en général et l'UNFPA en particulier, être ouvert à la diversité culturelle, être ouvert au changement;
- Compétences en communication : Capacité à organiser l'information en utilisant les supports de présentation et le style appropriés pour une communication percutante, capacité à produire des documents de haute qualité;
- Travail en équipe : Capacité à travailler en équipe et dans différents groupes multiculturels afin de trouver de manière consensuelle les solutions aux problèmes, accepter sa responsabilité sur la performance et sur tout autre aspect des tâches assignées à l'équipe;
- Esprit Analytique et critique: Faire preuve de critique constructive sur sa propre performance afin d'identifier les problèmes qui nécessitent une assistance particulière et l'obtenir;
- Bonne capacité de négociation et de réseautage.

B. Compétences fonctionnelles:

- Positionnement Stratégique des Programmes de UNFPA : Faire preuve d'innovation conceptuelle pour un appui efficace aux programmes, gérer et promouvoir l'usage des connaissances et de l'information, apporter un appui technique, renforcer la capacité programmatique du pays, faciliter la qualité des résultats, avoir la capacité à mobiliser les ressources grâce à une communication et un plaidoyer aussi bien interne qu'externe;
- Connaissance et compréhension du contexte social, économique, politique, et national (contexte et milieu) de la mise en œuvre des politiques et programmes en général et au sein du Bureau pays;
- Connaissance et expérience de travail dans l'appui au développement et des procédures de programmation;
- Capacité à promouvoir aussi bien la gestion des connaissances qu'un environnement d'apprentissage à travers son propre leadership et son exemple personnel;

V - Autres informations relatives au poste:

- Processus de recrutement : sélection sur dossier et entretien;
- L'UNFPA se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de recrutement;
- Seulement les candidatures présentant un intérêt pour l'UNFPA recevront une notification;
- L'UNFPA est un environnement «non-fumeur»;
- L'UNFPA propose un environnement de travail qui respecte l'équité de genre, la diversité, l'intégrité et l'équilibre entre vie professionnelle et vie sociale. Nous nous engageons à maintenir une balance en matière de genre, et pour ce faire, encourageons les femmes à postuler;
- Aucun frais n'est requis à aucun moment du processus de publication et de recrutement. L'UNFPA ne sollicite aucune information personnelle n'ayant trait au statut sérologique des candidats et ne fait aucune discrimination sur la base du statut sérologique des candidats.

VI - Dossier de candidature

Composition

- Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de référence;
- Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois;
- Formulaire Pli dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo);
- Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).

Dépôt de dossiers

Les dossiers peuvent être soumis:

- Par pli fermé à adresser à Madame la Représentante de l'UNFPA Congo, avec la mention «Candidature au Poste de Consultant, chargé du renforcement du système d'information et de gestion logistique pour les produits de santé», envoyé ou déposé au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampe! (en face de la BDEAC) Centre ville BP 19012 Brazzaville République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)

- Par E-mail à l'adresse suivante : bissama@unfpa.org
Avec pour titre : «Candidature au Poste de Consultant, chargé du renforcement du système d'information et de gestion logistique pour les produits de santé»

N.B : Nos bureaux sont ouverts du lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Brazzaville, le 30 Mars 2016

Barbara Laurenceau
Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo



LITTÉRATURE

« Les terres de vouka » de Donatien Moukassa chez l'Harmattan

L'auteur soulève dans son ouvrage publié aux éditions l'Harmattan-Congo, le problème du dualisme entre modernité et tradition. Il met en exergue deux principaux personnages : Pamphile « Mille Fautes », le père et Théo « l'intellectuel », son fils.

Pamphile « Mille Fautes » a entrepris de multiples voyages au cours desquels il a forgé son expérience et aiguisé son esprit critique en côtoyant notamment les administrateurs coloniaux. Ceci lui a permis de développer un certain savoir-être, bénéficiant d'une formation d'interprétariat. Au terme de cette formation, Pamphile « Mille Fautes » comprit beaucoup de choses sur le

monde dans lequel il vivait. Au fil des années, il avait accumulé des savoirs qui devraient servir aux générations futures. Après avoir pris sa retraite, Pamphile « mille fautes » regagne son village natal « vouka » pour profiter paisiblement des derniers jours de sa vie et décide de transmettre à sa progéniture son savoir-faire et son savoir-être. Tous les soirs, il raconte des faits historiques qui ont marqué les terres de vouka à son fils Théo « l'intellectuel ». La contrée de Vouka est pleine de symboles et de mystères, selon Pamphile. « *Mon fils assois-toi que je t'abreuve de bonnes choses de la vie des hommes sur cette maudite terre.*

Théo « l'intellectuel », pris place et écoute sagement son père, cahier et stylo à bille à la main pour noter ce qui lui semble intéressant. Son père commence tout d'abord à lui définir le mot vouka qui signifie en langue téké mélange ou carrefour. Ce mot, dit-il, symbolise une certaine symbiose entre trois ethnies qui peuplent la contrée à savoir : les tékés ; les Nzabis et les kotas. Ces trois peuples n'ont pas toujours vécu ensemble. Ils sont venus de trois directions différentes et se sont familiarisés au fil du temps. Ils ont beaucoup de choses en commun en ce qui concerne leurs modes de vies. A chaque fois que ce vieux racontait

les récits, il était entouré par les enfants tandis que les plus jeunes apprenaient le Mbongui quand les causeries avaient lieu pour écouter ce que ce dernier leur racontait. Au moment où Pamphile « mille fautes » débutait le récit des faits ; les légendes et contes, un silence absolu régnait autour du Mbongui.

Donatien Moukassa est aussi auteur de : L'enfant de Makabana, il est de nationalité congolaise né à Vouka dans le district de Mossendjo, département du Niari. Il est le tout premier maître de conférences agrégé au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville.

Rosalie Bindika

SPECTACLE



Djason Philosophe «The Winner, O Vencedor, El Caliente» et l'orchestre SUPERNKOLO MBOKA en spectacle tous les dimanches à partir de 18h00, à la terrasse bar Night club «Five Stars».

Situé sur la deuxième sortie nord à Talangai en face du viaduc, en allant vers Petit-chose.

AVIS DE VENTE DE VOITURE

Ambassade de Russie au Congo vend la voiture Mercedes Benz S 350

Année 2006 - Vitesse automatique - Essence

En très bon état - Parcours 6837 km

Couleur noire - Salon en cuire

Contactez num. de tél. 05 656 79 14, paiement en USD ou en FCFA



REMERCIEMENTS

Thérèse KIYINDOU, décédée le dimanche de Pâques, 27 mars 2016.

Jour de l'espérance des chrétiens dans la résurrection de Jésus Christ.

A tous ceux qui ne faisaient que passer et, qui un instant, ce sont arrêtés.

A tous ceux qui, moralement et physiquement, nous ont assistés.

A tous ceux qui loin des yeux, ont été, près du cœur.

A tous ceux qui nous ont, pour un temps, prêtés leurs larmes pour pleurer.

Trouvez ici, dans ces modestes mots, nos remerciements les plus sincères et la gratitude de votre action.

Vous avez, dans ces moments où l'on se sent seul et pourtant très entouré, donnez de votre temps pour soulager tant soi peu notre douleur.

Ya Thérèse, maman Thété, mémé Thérèse s'en est allé ce jour de Pâques, croiser le chemin de la résurrection du Christ.

Gardons pour elle, une pensée pieuse ; et que ceux qui l'on connu s'incline respectueusement sur sa mémoire.

Jean Séraphin Alain MBIKA-DIAFOUKA, Jean Baptiste BANZOUZI-MBIKA, Bède Florentin MBIKA et Héryl Fred Tinio MANDOUNOU.



Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail.: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Gusso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



ENJEUX DE L'HEURE

Les pionniers de l'UDPS pour le dialogue politique

Face à la presse qu'il a réunie en fin de matinée, le 6 avril, au Centre de rééducation pour handicapés physiques de Kinshasa, le regroupement, sous la conduite de Corneille Mulumba, a parlé de la nécessité de sa tenue en raison des considérations d'ordre politique, économique, sociale et sécuritaire.

S'il faut en croire le « Regroupement des pionniers » de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), le dialogue politique en gestation est inéluctable. L'essentiel de sa déclaration politique que s'est employé à lire Corneille Mulumba justifiait la position des pionniers, membres cofondateurs du parti, qu'ils ont tenue de la sorte à faire connaître tant à l'opinion nationale qu'internationale. Les Pionniers ont évoqué quatre bonnes raisons qui motivent la tenue imminente du dialogue politique. C'est donc en considération du climat politique, économique, social et sécuritaire que ce rendez-vous s'impose comme une nécessité. Ils sont même d'avis que l'opposition devrait déjà être en conclave, question de s'y préparer quitte à ce que le Congo soit le gagnant de l'histoire au lieu de s'opposer à sa tenue.

« Nous devons trouver le moyen de nous mettre ensemble pour nous en sortir. Identifier nos préoccupations et nos urgences », a martelé Corneille Mulumba. En substance, sur le plan politique, il a appelé ses pairs à considérer le fait que « le processus électo-



Corneille Mulumba entouré de ses pairs du Regroupement des Pionniers

ral est dans l'impasse », jugeant le temps « beaucoup trop court pour prétendre organiser des élections convenables et crédibles ». D'un point de vue économique et social, il y est allé du constat que le peuple congolais « vit dans une misère chronique, un dénuement total et sous une tension permanente ». De souligner que dans pareil contexte « manger, se soigner ou scolariser les enfants constituent un casse-tête quotidien pour le Congolais moyen ». Et au plan sécuritaire, a-t-il plu au cofondateur de l'UDPS de relever, qu'il n'y a pas à tenir compte uniquement des tracasseries policières, des rançonnements des populations ainsi que des tueries quasi quotidiennes des paisibles citoyens dans l'Est de la RDC. De rajouter à cela que « notre pays lui-même

est insécurisé par ses voisins sans que nos forces de sécurité, minées de l'intérieur, ne soient en mesure d'y donner la réponse musclée adéquate, remettant notre salut et notre défense entre les mains de la brigade spéciale de la Monusco ». De souligner aussi que, par ailleurs, le projet de balkanisation de la RDC reste toujours d'actualité avec « la guerre économique que se livrent les titans de l'Occident et de l'Orient à la base de la déstabilisation de l'Est ».

Une transition en vue

Les pionniers ont appelé la classe politique et de la société civile au réalisme politique. Ils les ont portés à se remettre à l'évidence. La tenue des élections dans les délais constitutionnels tels qu'ils l'exigent à l'unisson, « n'est plus faisable ». En tout cas, ils devront admettre qu'elles

ne pourront être transparentes, crédibles et apaisées telles que tous l'espèrent. Le dialogue est présenté dès lors comme l'alternative incontournable vu qu'au 31 décembre 2016, la RDC va se retrouver avec des institutions illégitimes. Pour l'heure, il appert que seul le dialogue peut permettre d'en arriver aux « compromis susceptibles de générer un processus électoral apaisé, de préserver la cohésion nationale, l'unité et l'intégrité du Congo et de garantir une paix durable ».

Quitte à ne pas faire les choses à moitié, les pionniers sont allés jusqu'à suggérer les termes de référence du dialogue qui se doit d'être « politique et inclusif ». Dans leur pensée, les décisions adoptées devront impacter la gouvernance du pays les dix aux quinze prochaines années.

Propice à créer les conditions de l'émergence de la RDC, il y sera question de faire prévaloir les intérêts supérieurs du Congo et du peuple aux ambitions des uns et des autres pour la magistrature suprême.

Pour ce qui est du processus électoral, il y a un prix à payer pour la démocratie et la souveraineté et la liberté de la nation. La prise en charge totale des élections par la RDC qui se doit d'en maîtriser le processus est le gage pour qu'elles soient convenables et apaisées. Mais de souligner qu'en plus de parler de cette organisation future, le dialogue devrait statuer sur la manière dont le pays sera gouverné au cours des mois à venir. Les Pionniers ont ainsi prôné l'acceptation d'une « période de transition pour conjurer les dérapages et le chaos prévisible lorsque les animateurs actuels des institutions seront tous devenus illégitimes ». Pour ce qui est des participants au dialogue dont le nombre a été estimé à 300 en raison de 100 délégués par composante, lesquelles sont le pouvoir en place et ses alliés, l'opposition et la société civile dans sa diversité. Par ailleurs, il a été préconisé la mise en place d'un comité préparatoire du dialogue de quinze personnes auxquels s'ajouteraient cinq experts. Les assises du dialogue dont la durée serait de 45 jours précédées des 15 jours des travaux du comité, ils auraient pour site Mbandaka ou Kisangani, en tout cas se tiendraient loin de Kinshasa.

Nioni Masela

EX-KIVU

Projet de construction de trois établissements d'enseignement supérieur

L'œuvre de l'Église de Jésus-Christ la Pierre Angulaire (EJCPA) vise notamment le développement des communautés de ces trois entités politico-administratives qui ont constitué cette ancienne province de l'est de la RDC.

L'EJCPA dont le siège est établi dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa, projette la création, dans les tout prochains jours, de trois établissements d'enseignement universitaire répondant aux normes internationales en vigueur dans les trois provinces issues de l'ex-Kivu : le Nord et le Sud-Kivu ainsi que le Maniema.

Selon le représentant légal de cette Église de réveil spirituel, l'apôtre Hénoch Kilindula Kitete qui s'est confié, le 6 avril, aux Dépêches de Brazzaville, ce projet qui vise le développement communautaire dans ces provinces, en particulier, et en RDC, en général, cadre en général également avec la vision du programme de la Révolution de la modernité, singulièrement dans le secteur éducatif, tel qu'initié par le président de la République et garant de la Nation, Joseph Kabila.

Sans préciser le coût ni la durée des travaux envisagés dans la construction des bâtiments et leur équipement ainsi que tout le contour de la viabilisation de ces établissements, l'apôtre Kilindula a relevé sa ferme détermination de matérialiser ce projet dans un délai raisonnable.

Soutenir le développement de ce coin de la RDC

Selon cet homme de Dieu, l'EJCPA envisage également, dans ses projets à long terme et dans le même cadre de l'éducation, la création sur fonds propres des écoles primaires et secondaires ainsi

que l'initiation des activités liées à l'agropastorales et celles basées essentiellement sur la coupe et couture, la menuiserie, la mécanique, l'électricité, etc. Parmi les autres activités que cette Église de réveil entreprend et qui devront être pérennisées, le représentant légal de l'EJCPA a également mentionné le soutien de son Église aux orphelins des serviteurs de Dieu décédés. Mais la modestie ne lui avait pas permis de décrire en détail le type de cet apport dont bénéficient les progénitures de ses collègues hommes de Dieu que le Père a rappelés auprès de lui.

Vision et objectifs de l'EJCPA

Abordant l'aspect vision et objectifs de cette Église de réveil spirituel, l'apôtre Hénoch Kilindula a noté que l'EJCPA est une porte pour amener les gens au ciel, amener et ramener les brebis au Seigneur. Il s'agit, selon lui, d'un cadre de perfectionnement des saints, d'édification du corps du Christ, d'allégeance à Dieu, de résistance au diable et à son système mauvais qui a conquis le monde. L'EJCPA est, de son avis, un cadre de recrutement et de formation des Chrétiens authentiques. De par sa création, a-t-il souligné, cette Église s'est assigné comme objectifs notamment la propagation de la parole de Jésus-Christ, en honorant Dieu par les œuvres qui sont faites à cause du Christ, sous la direction du Saint-Esprit ; le sacrifice des désirs du corps pour le bien des autres ; la création d'un centre d'études bibliques pour donner un profil spirituel ; ainsi que l'isolation des Croyants du Christ du mauvais système du monde.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

La clinique pédiatrique construite dans l'enceinte de la Clinique Ngaliema n'est pas Belge

Au cours d'un point de presse qu'il a tenu le 5 avril, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi vient d'apporter un démenti du gouvernement à la suite d'un article publié le 11 décembre 2015 dans un quotidien belge "Le Vif" dans son édition n°50 titré "l'hôpital « Belge » de Kinshasa". Cet article fait allusion à la clinique pédiatrique construite dans l'enceinte de la Clinique Ngaliema.

Selon le ministre de la Santé publique, ce journal belge qui précise que « ce 14 décembre, une unité de chirurgie pédiatrique est inaugurée dans la capitale congolaise, l'idée date de 2002, un pari audacieux lancé par la chaîne de l'espoir, un récit miracle » comporte dans plusieurs passages des insinuations ambiguës et des affirmations inexactes.

À en croire le ministre de la Santé publique, ce nouveau pavillon pédiatrique construit dans l'enceinte de la Clinique Ngaliema qui sera inauguré dans les tout prochains jours n'est pas belge. « Et il n'a rien de Belge ni dans sa promotion ni dans sa conception ni encore moins dans son financement », révèle-t-il

Ce pavillon, explique-t-il, est né de

l'idée de la première dame de la République démocratique du Congo (RDC), Olive Lembe Kabila. La première dame, renchérit-il, a soutenu du début jusqu'à la fin les travaux de construction de cette clinique pédiatrique avec le financement à 100% du gouvernement de la RDC, cela dans le cadre de la révolution de la modernité initiée par le chef de l'État, Joseph Kabila Kabange.

Félix Kabange Numbi qui a manifesté de manière officielle l'indignation du gouvernement de la RDC ainsi que sa protestation a demandé au quotidien belge « de corriger sans délai le préjudice tel que l'exigent les normes et la déontologie journalistiques ». Le journal le Vif, poursuit le ministre de la Santé publique, a publié son article sur toute une page mais curieusement pour ce qui est du droit de réponse, il le fait de manière furtive et cela sur 1/10e de page avec comme titre « des précisions », ce qui est difficile à comprendre surtout quand on n'a pas lu cet article. Rappelons que le pavillon pédiatrique est financé totalement par le gouvernement. Il mesure 800 mètres carrés et comprend deux salles d'opération, une salle de réanimation de cinq lits pour réparer les cœurs malades d'enfants congolais.

Aline Nzuzi

SANTÉ

La RDC attend bénéficiaire des avantages du projet de loi pour le renforcement du système de santé

Après son adoption par une commission mixte Assemblée nationale-Sénat, ce texte qui autorise la ratification de l'accord de financement conclu entre la RDC et l'Association internationale de développement (AID) est sur la table du chef de l'État pour promulgation.

La commission paritaire mixte Assemblée nationale - Sénat a adopté, le 30 mars, le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de financement n°5572-ZR du 20 janvier 2015, conclu entre la RDC et l'Association internationale de développement (AID). C'est un pari gagné pour l'AID et le gouvernement congolais, et un grand bénéfice pour la population car ce projet vise le renforcement du système de santé en vue d'améliorer les résultats de santé maternelle et infantile. Après son adoption à l'unanimité, ce texte qui soutient ce projet qui sera mis en œuvre par le ministère de la Santé a été envoyé au chef de l'État, Joseph Kabila, de qui il attend sa promulgation. Il est, en effet, noté que la RDC et l'AID ont conclu, le 20 janvier 2015, cet accord de financement précité, ayant abouti à l'octroi d'un crédit de 130 millions de dollars américains, portant sur le renforcement du système de santé maternelle et infantile dans certaines zones précises de la RDC.

Un mécanisme basé sur les résultats

Ce projet, souligne-t-on, permet l'extension, à plus grande échelle, d'un mécanisme de financement basé sur les résultats en ciblant 25 % de la population dans toutes les provinces de la RDC. Les trois composantes qui sous-tendent ce projet sont notamment l'amélioration de l'usage et de la qualité des services de santé dans les formations sanitaires par le financement basé sur la performance (FBP) ; l'amélioration de la gouvernance de la contractualisation, de l'accompagnement et du renforcement des services de l'admini-

nistration de la santé par le financement basé sur la performance ainsi que le renforcement de la performance du système de santé et des capacités en matière de financement, de politique de santé et de surveillance. Le volet 1 de ce projet vise à aider le pays à utiliser ce financement pour la prestation d'un lot de services prioritaires de santé sur les services de santé maternelle et infantile. Tandis que la deuxième constituante du projet vise à aider la RDC dans le renforcement de l'aptitude notamment d'une sélection des directions et des services de l'administration sanitaire au sein du ministère de la Santé publique, des équipes de vérification sanitaire et des organisations de la société civile, procéder à l'administration, la gestion et la vérification dudit financement, réaliser les activités d'expansion des capacités, dont celle de l'agence de contre-vérification externe à accomplir ses tâches, en fournissant des services de conseil technique, des biens, des services autres que le conseil, en couvrant les frais de fonctionnement et en organisant des formations et ateliers. La dernière composante, elle, vise à aider le pays à réaliser des activités destinées à améliorer les processus de réforme de la santé. Il s'agit ici, du renforcement de la politique et la pratique du financement de la santé, du renforcement des mécanismes de suivi et évaluation dans le secteur de la santé, de l'aide à la division du système national d'information sanitaire à mettre en place un programme convenable de solutions garantissant l'interopérabilité de nouvelles technologies de l'information et de la création d'une architecture intégrée de santé numérique. Il s'agit, en outre, insiste-t-on, de gérer avec efficacité et efficience, le projet, afin d'assurer la coordination générale et le suivi des activités planifiés par ce document.

Lucien Dianzenza

VIOLATIONS DES DROITS DES DÉPUTÉS

L'UIP interpelle la RDC

Selon cette organisation, la RDC est le pays qui, avec 34 cas recensés, compte le plus grand nombre de députés victimes de violations de leurs libertés et de leurs droits fondamentaux.



Des députés lors d'une plénière

Les députés nationaux en RDC ne jouiraient pas pleinement de leurs droits fondamentaux mis à mal au cours de la présente législature. Tel est le constat que vient de faire l'Union interparlementaire (UIP) tout en déplorant le rétrécissement ces dernières années de l'espace démocratique. Pour cette organisation existant depuis plus d'un siècle et réunissant les organes législatifs de 170 pays, la chambre basse du Parlement congolais n'offre pas la sérénité que requiert un travail législatif approprié, la justice étant constamment aux trousses des élus du peuple, faisant fi de leurs immunités. L'UIP stigmatise les travers qui minent l'institution parlementaire congolaise marquée « par des violations de la liberté d'opinion et d'expression par une instrumentalisation de la justice à l'absence de procès équitable et par des révocations arbitraires et des atteintes à l'immunité parlementaire contournée notamment par la procédure de flagrance ». L'UIP a recensé trente-quatre cas de violations des droits fondamentaux des députés, preuve que ces derniers - particulièrement ceux de l'opposition - travaillent avec l'épée de Damoclès suspendue sur leur tête. L'or-

ganisation stigmatise le cas de deux députés encore en exercice, Adrien Phoba et Martin Fayulu dont les immunités ont été foulées au pied par leurs agresseurs, sans que cela n'émeuve outre mesure l'institution qui les emploie. Le leader de l'Ecidé a été brutalisé et traité comme un malfrat, dans la foulée de la journée ville morte initiée par l'opposition le 16 février par des agents des services de renseignements militaires. Des faits qui, d'après l'UIP, sont gravissimes et qui discréditent davantage le Parlement de la RDC déjà pointé comme le pays qui compte le plus grand nombre de députés victimes de violations de leurs libertés et de leurs droits fondamentaux. L'UIP dénonce, par ailleurs, les exclusions prononcées par la justice à l'endroit de certains députés pour des raisons qu'elle estime discutables ainsi que la détention, les poursuites et la condamnation d'autres élus du peuple en désaccord avec la majorité parlementaire sur certains dossiers touchant à la vie parlementaire. L'UIP dit, en outre, s'inquiéter de l'état de santé des députés Chalupa et Diomi Ndongala. Ce dernier purge actuellement une peine de dix ans de prison.

Alain Diasso

INFRASTRUCTURES

Une exploitation catastrophique des routes

Lors des pluies diluviennes, Kinshasa devient quasiment impraticable. Les causes sont nombreuses : les caniveaux bouchés par des déchets ménagers, l'occupation anarchique du périmètre de la route, les rivières polluées déversant des eaux et du sable ainsi que les graviers qui s'accumulent sur la chaussée. Par conséquent, la ville connaît une dégradation précoce de ses infrastructures routières. Au regard de l'intérêt d'une telle question pour le développement du pays, la rédaction a mené une investigation auprès des Kinois et de l'Agence congolaise des grands travaux (ACGT) pour réfléchir sur les solutions durables.

Au cours des dernières décennies, Kinshasa a connu une véritable mutation. « Après 10 ans d'absence, j'ai eu un choc à mon retour. Boulevard du 30 Juin, Boulevard Lumumba avec ses passerelles, Place Échangeur... Kinshasa porte vraiment sa plus belle robe », s'émerveille Serge,

un Congolais vivant en Angola. En effet, la croissance de la ville a conduit à une évolution vertigineuse de la mobilité, surtout dans la période comprise entre 1980 et 2015. Mais la rapide dégradation des routes alimentent actuellement le débat public. Avant de réfléchir sur le remède, il faut commencer par appréhender les causes des détériorations rapides et anormales des routes. Or, on observe un amalgame à ce niveau. En partant d'un simple relevé visuel, beaucoup d'analyses ont fini par remettre en question la qualité des travaux sans même déterminer l'ampleur des dégradations (mineures, majeures ou critiques). En plus, il n'est fait aucune allusion à la montée de l'incivisme routier.

Dans les conditions actuelles de gestion des routes, la solution idéale à la durabilité est, principalement, d'ordre éthique et citoyen. Selon le directeur général de l'Agence congolaise des grands travaux (ACGT), Charles Médard Ilunga Mwamba, il est important de maîtriser le cycle de vie de

tout projet ou tout ouvrage. « La conception, la mise en œuvre, l'exploitation et la maintenance en sont des étapes. Il est prudent d'éviter de plonger dans l'amalgame en imputant les erreurs d'une phase à une autre. Les conditions d'exploitation de nos routes les rendent très précaires ». Pour l'ACGT, les causes profondes de la précocité de la détérioration des routes sont, entre autres, l'agressivité des trafics, les impacts mécaniques et chimiques sur les ouvrages ainsi que les dysfonctionnements des systèmes d'assainissement.

Coût - qualité - viabilité

La diversité des facteurs influencent les coûts de construction des routes. On cite, par exemple, la nature du sol en place, le nombre et la largeur des voies, l'existence et la particularité des équipements et d'ouvrages d'art, les coûts des matériaux et leurs conditions d'approvisionnement, le niveau d'urbanisation du territoire, la structure de la chaussée, la durée de vie

escomptée et l'éclairage public. Pour résumer, ces facteurs englobent les choix structurels, la nature des matériaux, le sol d'assise, l'environnement, les gabarits et la complexité des ouvrages. Le prix ne peut être identique car chaque route est unique. Pas étonnant que pour le km de route 2x2, il y ait eu une disparité des coûts allant de 5,3 millions d'euros en Allemagne à 51 millions d'euros en Russie. Aux États-Unis d'Amérique, le Chicago Sky way long de 12 km a atteint 1,8 milliard de dollars américains. La consistance du projet détermine les coûts et de ce fait, toute comparaison devrait en tenir compte. Par cette analyse, on comprend le danger d'établir à priori le prix unitaire du km à un million de dollars américains.

Par rapport à la qualité des travaux et la viabilité, le Programme sino-congolais a bénéficié de la collaboration des principaux acteurs dont les bureaux d'études internationaux recrutés par appel d'offres à l'instar d'Egis International (France), Cima Internatio-

nal (Canada), Gauff Engenieure (Allemagne). Comme le rapporte l'ACGT, aucune entreprise chinoise n'a pu contourner l'impressionnant dispositif d'audit et de contrôle. Il y a même eu la reconstruction des kilomètres entiers de routes pour corriger les défauts. Le Programme a permis de doter le pays des routes modernes en tenant compte des règles parasismiques des partenaires chinois. « L'ACGT s'attelle à la consolidation de ses missions par l'acquisition des équipements de la dernière technologie ». Même s'il est difficile de réussir à 100% un projet au regard du nombre important de facteurs à prendre en considération, chaque projet doit être analysé de manière spécifique. Au-delà des exigences de la démarche qualité, l'ACGT renforce également sa maîtrise des coûts, des délais et de la qualité. Elle recherche d'abord à répondre aux spécifications des besoins.

Laurent Essolomwa

Anatole Élenga : «V Club Mokanda doit gagner dimanche pour éviter toute surprise désagréable au retour»

Le président de V Club Mokanda, Anatole, a animé une conférence de presse, le 7 avril, à son domicile privé prélude à la confrontation du 10 avril au Complexe sportif de Pointe-Noire entre son équipe et Sagrada Esperença de l'Angola, comptant pour le match aller des huitièmes de finale de la Coupe de la confédération africaine de football (CAF).



Anatole Élenga au milieu «Adiac»

Anatole Élenga a assuré à la presse sportive que c'est dans le même état d'esprit et dans la sérénité que V Club va aborder ce match. « C'est dans le même dynamisme et la volonté de vaincre que nous allons jouer dimanche. Cependant comme lors du premier match de V Club contre le Akwa du Nigeria, nous souhaitons que cet esprit de solidarité soit exprimé ce dimanche. Nous avons à travers notre département qui s'occupe du suivi et le comité d'animation a pris attache avec d'autres chorales parce que le match de dimanche nous amène à une phase qui nous permet d'entrer dans la phase de poules. Je pense que le président qui s'occupe de l'animation est à pied d'œuvre et je suis certain qu'il va pouvoir finaliser avec d'autres groupes d'animation pour que dimanche on retrouve l'ambiance que nous avons vécue au premier match », a-t-il indiqué. Répondant à la question sur leurs deux premières qualifications arrachées à l'étranger, le président du club a indiqué que c'est une question d'état d'esprit des joueurs qui sont souvent mal à l'aise et embêté par la pression de jouer à domicile.

« Je pense que le staff technique a fait un travail pédagogique, psychologique pour que les jeunes ne tiennent pas compte des critiques ou de la pression qui peut venir des supporters. Il faut qu'ils blindent le moral qu'ils jouent le match et l'abordent comme s'ils jouaient à l'extérieur. L'objectif du dimanche est de glané déjà une victoire à domicile pour éviter toute surprise désagréable au retour. Les jeunes sont conscients de cela », s'est-il assuré.

Le soutien des autorités de Pointe-Noire envers V Club toujours attendu

S'agissant du soutien des autorités locales de Pointe-Noire à l'équipe à cette étape de la compétition, le président de V Club a souligné qu'à son niveau, il n'a reçu aucun apport venant des autorités départementales. « Les autorités locales aussi bien que la mairie et la préfecture le savent. Ils nous écoutent chaque fois par voix de presse quand je demande que l'élan de solidarité s'exprime, que les sponsors se manifestent. Nous avons un département qui s'occupe du développement de l'équipe et du sponsoring

qui écrit mais à mon niveau, les choses traînent encore à venir. L'aide attendue n'est pas que matérielle, elle peut être aussi morale, psychologique intellectuelle, quand une autorité se déplace pour venir voir les joueurs à cette étape de la compétition, cela galvanise le groupe. C'est ce que nous attendons dimanche. C'est encore dans trois jours, nous pensons que votre question ira droit vers les autorités », a souligné Anatole Élenga. Le président du club a, enfin, appelé le public sportif congolais d'apporter son soutien total à V Club qui est resté l'unique équipe congolaise à défendre l'honneur de la nation. « Nous sollicitons toujours le soutien du public. Qu'il considère ce match du dimanche comme une étape importante et capitale parce que la victoire de V Club à l'issue de la double confrontation nous permettra d'accéder au tour de barrage. V Club est l'unique club congolais qui est resté en compétition africaine, il faut venir le soutenir. Qu'il ne regarde pas les failles des joueurs mais apporte leur soutien total », a-t-il dit.

Charlem Léa Legnoki

Paoline Oliveira : au théâtre comme au cinéma, le talent s'exprime

Mannequin, artiste comédienne, actrice, Paoline Oliveira ne cesse d'épater le public par ses prestations. Au cinéma comme au théâtre, son culot et son talent font d'elle l'une des artistes les plus en vue dans la villeocéane.



La comédienne-actrice Paoline Oliveira

pièce de théâtre « Cabaret du bout du monde » écrite par Éric Durnez co-mise en scène par l'auteur et Pierre-Claver Mabiala, le rôle principal lui échoit. Avec brio, elle va faire étalage de tout son talent et justifier ainsi le choix fait sur elle. Paoline Oliveira va se distinguer dans plusieurs autres créations artistiques tout en consacrant une partie de ses occupations au mannequinat, une de ses passions.

2015, marque le grand retour de Paoline sur les planches. Avec Ipala pala théâtre, elle joue La parenthèse de sang de Sony Labou Tansi mise en scène par Georges

Mboussi. Une pièce jouée à l'Institut français de Pointe-Noire, à l'espace Yaro, au Centre culturel Jean Baptiste-Tati-Loutard et lors du festival international de théâtre Kimoko sans oublier la prestation à l'IFC Brazzaville.

L'année 2016 commence en trombe pour Paoline puisque courant premier trimestre, elle vient de jouer la pièce de théâtre Saint Monsieur Baly écrite par Williams Sassine et mise en scène par Pierre Claver Mabiala et d'enchaîner avec la pièce de théâtre C'est la sorcellerie Kindoki écrite par Marie-Françoise Ibovi mise en scène par Georges Mboussi. Cette création d'Ipala pala théâtre a la particularité d'être jouée à domicile chez les citoyens demandeurs.

Aussi à l'aise au théâtre comme au cinéma, Paoline Oliveira est une artiste extravertie et dégagée. Une qualité mise à profit par le cinéaste Eddy Mikolo qui lui a confié le premier rôle dans le film Dora. Un rôle principal qu'elle a su admirablement aussi joué dans le film Nzoussi. Avec Selma Mayala, Paoline figure dans la bande annonce de la 2e édition du festival du cinéma congolais avec Zéro Killed produite et réalisée par Philippe Édouard et Samuel Guettard.

Hervé Brice Mampouya

CINÉMA

Projection de «Grosse bêtise» et « Pas moi ! » à Dolisie le 1^{er} mai

L'information a été donnée par le réalisateur Dollestin Bazza, le 7 avril, au cours d'un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville.

La première œuvre «Grosse bêtise» est un court métrage de 33 minutes dont les personnages principaux sont incarnés par les jeunes acteurs Velda Foutou (1er rôle), Dollestin Bazza lui-même et Kelly Pambou Koumba. Le film relate l'histoire de Ndouna (Velda Foutou), une jeune adolescente venue passer les vacances en ville chez sa grande sœur Tenko (Kelly Pambou Koumba). Djïèveck' (Dollestin Bazza) le mari de cette dernière, séduit et épris de sa belle sœur Ndouna, engage une relation amoureuse sous le toit conjugal. Leur idylle aboutit malheureusement à une grossesse qui a tout chambouler dans la maison.

Le deuxième film, « Pas Moi ! », est aussi un court métrage de 23 minutes. Le film est une interpellation de la jeunesse à se préserver du VIH- sida qui a pour cible maintenant les jeunes. Le film met en scène



L'affiche de l'avant première des deux films

trois trois amis, à savoir Lenvo (1er rôle par Bastia Ndinga), Makita (par Beranger Mielandi) et Sounda (Fred Yann Boukama) qui finissent par être atteints du VIH pour n'avoir pas cru en l'existence de la maladie du sida et a eu des rapports sexuels non protégés.

Les deux films ont été bien accueillis et applaudis par le public qui a estimé que les œuvres sont de qualité, en particulier « Grosse bêtise ». Freddy Kebano qui a assisté à la projection a apprécié : «Ce sont de bons films. J'ai surtout aimé le bon jeu des acteurs dans Grosse bêtise qui a aussi un bon montage et un bon cadrage. C'est un film qui peut être présenté à des compétitions de cinéma».

D'autres ont apprécié l'originalité des musiques qui accompagnent les films. Des œuvres composées et chantées par Dollestin Bazza qui, en dehors de ses casquettes de réalisateur, scénariste, acteur, chanteur et aussi promoteur de Ciné-school, une école d'initiation au cinéma et à la musique basée dans la ville océane. Bien connu du public ponténégrin, le cinéaste a à son actif 15 films, dont une série de trois épisodes intitulée «Qui cherche trouve». C'est en 2010 qu'il démarre sa carrière de réalisateur avec le film intitulé « ça brûle », avant d'enchaîner, tour à tour, les films comme : Méaventure des jeunes (2011), À qui la faute et Grosse erreur (2012), Mbassuète et Un pari (2013), Qui est chez l'autre (2015). Tous ces films réalisés en 4 ans ont été produits par le réalisateur lui-même, faute de producteur. D'où son cri de cœur : «Nous voulons plus et mieux faire mais nous sommes confrontés aux problèmes de manque de moyens financiers et matériels. C'est pourquoi nous lançons un appel aux producteurs, sponsors et bienfaiteurs de nous soutenir et faire de sorte que le cinéma congolais aille de l'avant».

Les dolisiens peuvent donc déjà noter le rendez-vous de la projection des films «Grosse bêtise» et «Pas moi!» dans leur agenda et répondre présent le 1er mai pour «Aider à croire en la valeur du cinéma ponténégrins et congolais». Dollestin Bazza envisage de les projeter aussi à Brazzaville en juin prochain mais tout est question de moyens: «Nous avons besoin d'aide matériel et financier pour déplacer les acteurs, assurer leur séjour et présenter notre travail à Brazzaville aussi», a-t-il souligné.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MOTS FLÉCHÉS N°095

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°095

STÉRILISÉE		ANNEAU MÉTALLIQUE		SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS		DE HAUT EN BAS		PERSONNAGE DE HERGÉ		VILLE DU NEVADA		RETOUR À L'ÉCOLE
MIT EN FACE		MONTRÉE		OUTIL À DENTS		DONNER À LIRE				COLORATION		
						CANARD						
ROTER								SEIN FAMILIER				
GRANDE HÂTE								CAUTION				
ELLE ARROSE LA DORDOGNE						EXQUIS						TAXI-GIRL
GRIVOISE						FRAUDE						
						LAISSER REPOSER						
						SAPA À LA BASE						
AVANT LE GÉRONDIF				ÉTHIQUE						LA PAGE DES TITRES		
TROUPEAU				ARTÈRES						RESTÉS SUR LEUR CHAISE		
						TABLE D'ÉCOLIER		CHAÎNE DE TÉLÉVISION				
PLANTE À FLEURS BLEUES	CHEVALIER					AVOIR DES IDÉES						RADIO D'OUTRE-MER
	GROS BÂTON POUR FRAPPER					DESSIN SUR UN MUR						
								NOUVEAU SOLDAT		ALLER-RETOUR		
LÉGUMES POUR LA MOUSSAKA		CAFÉ À TABOURETS				BOISSON AVANT LE REPAS						
						RONGEUR						
										DRAME AU JAPON		
										ELLE PENCHE À PISE		
COUPA COURT						TAXES INCLUSES				IL GLISSE SUR LA TABLE À DESSIN		DES RÉGLES
ANCIEN PARTI GAULLISTE						OFFRE EN BOURSE						
				DIEU DU TONNERRE				VIEILLE RÉUNION MONDAINE				
				APRÈS CELLE				AVANT PATRES				
RELATIVE À UNE CORDILLÈRE		PETIT BOUT DE BOIS								ÉRODÉ		
								ILS DONNENT LA TEMPÉRATURE				

>FACILE

	3		9		6	5		
9	5						6	7
		6	5		4	1	9	
5			8			3		
	2		6	5	1		4	
		9			2			5
	9	3	4		5	7		
4	1						3	9
		8	1		3		5	

>MOYEN

		2			8		5	
	8				6	3	2	
	4	3			9			
2	9			3		6		
1	8	6		2	4		3	
		4		8			7	2
			7			1	8	
	5	7	2				3	
3		8				2		

>DIFFICILE

2				4				9	
	8		5				1	3	2
					1			8	
6						5		2	9
1		5					3		6
4	2		9						1
	6				2				
8	4	2				7		1	
	1				9				5

MOTS CROISÉS N°095

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Passe plusieurs couches. - 2. Intermédiaires qui ne manquent pas d'assurances. - 3. Entravera. Rouleaux de printemps. - 4. Bonne carte. La campagne leur a réussi. Pascal. - 5. N'y comptez pas ! Lettre grecque. - 6. Un sacré nombre d'années. Il est au bord de la ruine. - 7. Abréviation de cours. Banlieue de Bruxelles. - 8. Protestation collective. Argon du chimiste. - 9. S'inscrira en faux. Consigna sur quelques feuilles. - 10. Registres de timbres.

>VERTICALEMENT

A. Incident obligeant à changer de chambre. - B. Finira par ne plus être mangeable. C'est-à-dire. - C. Laisse sa peau. Propres. - D. Station pour la micheline. Pas à l'intérieur. - E. Terre de Sienne. Poème médiéval. - F. Mesure de Canton. Individu quelconque. - G. Chef-lieu de Pas-de-Calais. Arrivé en littérature. - H. Division de la couronne suédoise. Quelle bavarde ! Métal de médaille. - I. Il varie chaque jour. On se la dilate en riant. - J. Enverras au loin.

MOTS À MOTS N°095

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et cinq lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- FORER + TIRE = T | | | | | | | | R
- CEDRE + ROLE = D | | | | | | | | R
- CUIRE + ELLE = C | | | | | | | | E

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°094

F	Z	U	E	T	C				
R	A	R	I	S	S	I	M	E	S
C	O	N	S	I	D	E	R	A	B
M	U	S	C	N	O	U	R	R	A
L	E	B	A	I	S	E	T	N	T
E	T	A	I	N	S	A	I	S	I
A	R	B	O	R	E	E	C	E	E
E	T	A	U	E	S	C	H	E	A
I	S	S	U	E	R	O	S	A	C
U	V	E	E	N	O	E	L	P	H
E	R	L	T	M	A	G	R	E	T
U	S	P	I	D	E	R	E	M	I
S	A	S	S	E	U	S	E	I	N
P	E	T	I	T	E	S	S	E	R
M	U	R	E	T	E	X	A	M	E
P	U	C	E	S	E	S	E	C	R

SUDOKU N°094

1	4	2	6	8	7	9	5	3
9	8	3	4	5	2	7	6	1
5	6	7	3	9	1	8	4	2
2	3	9	8	4	6	1	7	5
6	1	5	2	7	3	4	9	8
8	7	4	5	1	9	3	2	6
7	9	6	1	3	5	2	8	4
4	5	1	7	2	8	6	3	9
3	2	8	9	6	4	5	1	7

6	8	4	3	9	5	7	1	2
7	2	5	8	6	1	3	9	4
3	9	1	2	4	7	6	5	8
9	4	2	1	8	3	5	6	7
8	5	3	6	7	4	1	2	9
1	6	7	5	2	9	4	8	3
4	7	6	9	5	2	8	3	1
2	3	8	7	1	6	9	4	5
5	1	9	4	3	8	2	7	6

7	9	1	8	4	3	2	6	5
8	4	2	5	6	7	9	1	3
5	3	6	1	9	2	8	7	4
9	8	4	7	3	6	1	5	2
6	2	5	9	8	1	3	4	7
3	1	7	2	5	4	6	9	8
4	7	3	6	1	8	5	2	9
1	5	8	4	2	9	7	3	6
2	6	9	3	7	5	4	8	1

MOTS CROISÉS N°094

P	A	T	R	I	A	R	C	A	T
R	U	E	N	N	E	I	G	E	
A	A	C	C	A	B	L	E	R	
T	A	T	A	L	E	S	R		
I	M	A	O	G	L	U	A		
C	E	R	E	E	L	L	E		
A	P	A	S	S	E	U	R		
B	A	I	L	I	L	O	I		
L	I	N	R	E	M	E	D	E	
E	S	S	E	N	U	S	E	R	

MOTS À MOTS N°094

1/ FIÈREMENT. 2/ RÉSIDENCE. 3/ HÔTELIÈRE.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

La 18^e journée débute ce vendredi à Pointe-Noire

Après l'attaque du 4 avril dans les quartiers sud de Brazzaville, la compétition va reprendre ses droits ce week-end.

Le vendredi 8 avril débute à Pointe-Noire la 18^e journée par le match Pigeon vert-AS Cheminots. Brazzaville prendra ensuite le relais, le samedi 9 avril, dans le cadre de la poursuite de la 17^e journée entamée depuis le 3 avril. En première explication au stade Alphonse-Massamba-Débat, Tongo football club accueille La Mancha de Pointe-Noire avant la rencontre qui opposera Saint-Michel de Ouenzé à l'AC Léopards de Dolisie. Cette opposition qui mettra aux prises les deux buteurs du championnat notamment Rox Oyoh et Winstone Kalengo, pourrait sans nul doute changer les données au classement provisoire.

En cas d'une victoire, l'AC Léopards de Dolisie repassera devant la Jeunesse sportive de Talangai, l'actuel leader de la compétition avec deux unités de plus. Même un match nul lui permettra de retrouver son fauteuil à la faveur de la différence des buts. Il devrait encore attendre en cas d'une défaite. Outre l'AC Léopards, l'Etoile du Congo pourrait aussi se rapprocher des Aiglons. Les Stelliens affrontent le dimanche au stade Alphonse-Massamba-Débat, l'AS Kimbonguila dans le cadre du match remis de la 15^e journée. En cas de victoire, l'Etoile du Congo aura 30 points soit deux de moins que Cara qui a plus de matchs à disputer qu'elle. Peu avant ce match, le FC Kondzo sera aux prises à l'Interclub. Le reste du programme, précise la commission d'organisation des compétitions nationales, sera publié ultérieurement.

James Golden Eloué

LIGUE DES CHAMPIONS

Le PSG se met en difficulté avant le match retour à Manchester

Le Paris SG, tenu en échec par Manchester City (2-2), mercredi en quarts de finale aller de la Ligue des champions, se retrouve en ballottage défavorable pour espérer atteindre le dernier carré et peut amèrement regretter ses occasions franches manquées.

Mercredi soir, au Parc des Princes, le PSG s'est compliqué la tâche en concédant le match nul 2-2 face à Manchester City. Les

performances médiocres de plusieurs joueurs, à l'image d'Ibrahimovic, qui a manqué un penalty en début de match, de Matuidi, de Di Maria ou de Aurier, ont empêché l'équipe parisienne d'évoluer à son niveau habituel.

Alors que les hommes de Laurent Blanc auraient pu (dû) mener d'un moins un but à la demi-heure de jeu (penalty manqué par Ibrahimovic à la 14e, suivi d'un duel perdu par le Suédois à la 24), ce sont les Citizens qui ouvrent le score par De Bruyne, consécutif à une mauvaise passe de Matuidi pour Rabiot (0-1, 38^e).

Trois minutes plus tard, Fernando y va de sa boulette, à l'entrée de sa surface, et permet à Ibrahimovic d'égaliser (1-1, 41^e). Le public du Parc des Princes reprend espoir. Et est conforté par le retour des Parisiens après la mi-temps.

Le PSG tient mieux le ballon, à l'image d'un Rabiot plus incisif. C'est d'ailleurs lui qui redonne l'avantage aux Parisiens

à la 59^e (2-1). Paris est proche de faire le break, mais la tête de son attaquant vedette échoue sur la barre (62^e). Et dix minutes plus tard, City égalise après deux erreurs de Serge Aurier (2-2, 72^e). Le score en restera-là, rendant très périlleux le déplacement du PSG, la semaine prochaine, au Ittihad Stadium de Manchester. La qualification n'est certes pas totalement compromise pour le PSG,

curieuse.

Surtout que le PSG sera diminué au match retour : après les forfaits déjà connus de Verratti et Pastore sur blessures, Blaise Matuidi et David Luiz seront suspendus. Laurent Blanc devrait donc vivre quelques nuits blanches pour monter une équipe capable de l'emporter en Angleterre. Les choix du technicien français, qui a sorti Lucas et Marquinhos



Titularisé à la surprise générale alors qu'il n'avait plus joué en Ligue 1 depuis mi-février, Serge Aurier symbolise les mauvais choix de Laurent Blanc et la contre-performance du PSG face à Manchester City (Franck Fife / AFP)

mais la tâche sera ardue. Pourtant privé de Kompany, Sterling et Yaya Touré, pour ne citer qu'eux, Manchester City a surtout profité des défaillances adverses. Mais désormais, la dynamique positive est man-

du onze de départ au profit des déçus Aurier et Cavani, n'aura plus le droit à l'erreur. Car le PSG version Qatar se doit d'aller en demi-finale pour réussir sa saison.

Camille Delourme

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années (1965-2015)

1977 (13)

1977, c'est l'année des morts en série, une litanie funèbre. Un voile mortuaire recouvre le Congo et jette un halo de tristesse sur le pays. 1977 est une année nimbée du sang de victimes expiatoires des luttes politiciennes. À douze années de distance, après l'assassinat de Matsocota, Massouémé et Pouabou, le Congo a réenclenché la spirale de violences. Une vague d'assassinats s'abat, une fois de plus, sur le pays. Marien Ngouabi, le 18 mars, Mgr Biayenda, le 22 du même mois et dans leur suite, Massamba-Débat, Ontsou et tant d'autres sont exécutés sommairement, après un simulacre de procès. Cette fois-ci, à défaut de vrais coupables, on a fabriqué des « coupables innocents ». La violence a atteint les limites de l'indicible. Le Congo est mutilé et blessé dans sa chair. « *Le sacrifice de la vie est un sacrifice énorme. Il n'y en a qu'un qui soit plus terrible. Le sacrifice de l'honneur* ». À mon sens, cela revient au même. Les deux sont même tragiques. Cet épisode macabre de la vie nationale a éclipsé tous les autres faits qui ont émaillé l'année 1977. Le

colonel Yhomby prête serment en qualité de chef de l'Etat à l'hôtel de ville de Brazzaville. Il est le président du CMP (Comité militaire du parti) créé après l'assassinat de Marien Ngouabi. C'est ce comité qui nomme Bivoua Bimbakila Claude, directeur, Bouya Dimi Alphonse, rédacteur en chef et Eugène Goma secrétaire de rédaction du quotidien Mwet, projet de Marien Ngouabi, mis en œuvre après son assassinat.

En sport, désignation des meilleurs sportifs congolais : 1- Relais féminin 4x400m (athlétisme) composé de : Malongo, Mabumbu, Solo-Nzau et Umba Léa ; 2- Tchimbakala Marguerite (handball) ; 3- Nkounkou Clovis (athlétisme). Il faut signaler le décès de Noël Gandou, mort subitement alors qu'il entraînait le Cara (Club athlétique Renaissance Aiglons) sur le terrain de l'Hôpital général (Chu). Il était né le 25 décembre 1944 à Owando.

Créé en 1976, le Grand prix littéraire du président de la République, attribué la première fois à Jean Malonga, doyen des écrivains congolais,

revient, en 1977, à Sylvain Bemba, nouvelliste, romancier et dramaturge. Emile Mokoko, artiste-peintre-dessinateur-céramiste est, quant à lui, lauréat du Grand Prix des Arts. Antoine Moundanda remporte le Prix National de Musique, après Nino Malapet des Bantous de la capitale, lauréat en 1976.

Présentation des « Cahiers congolais d'Anthropologie et d'histoire, le samedi 17 décembre 1977, dans la salle des Actes de l'Université Marien Ngouabi, en présence de l'ambassadeur de France au Congo et de Théophile Obenga, ministre des Affaires étrangères. Ces Cahiers sont publiés à l'initiative conjointe des ministres Obenga, fondateur du laboratoire d'Anthropologie et Jean-Baptiste Tati Loutard, alors chargé de l'Enseignement supérieur.

Le cynisme, en politique, chez nous, on en use et on en abuse. Lundi dernier, les Congolais ont été réveillés par des coups de canon. À l'origine de cette situation, un complot, calcul égoïste de certains hommes politiques prêts à enflammer le pays

sur l'autel des combinaisons politiques. Nous pensions en être sortis. Situation paradoxale, au lendemain d'une élection présidentielle paisible, transparente et équitable. Le destin du Congo, une fois de plus, a failli se muer en tragédie. Dieu merci, cette folie éruptive a été maîtrisée. Il faut se rendre à l'évidence, au Congo, tout n'est que manœuvre. On est dans la posture et le calcul permanent. Il faut trahir pour monter haut. D'où, les cavalcades auxquelles nous assistons, hélas. Au regard des événements post-électorales, l'alternance psalmodiée « *n'est qu'un théâtre d'ombre où la parole politique est vidée et vide de sens. Elle est vidée de tout contenu.* » La provocation et l'oukase sont devenus la norme. Il faut célébrer la vacuité, jusqu'au ridicule, pour faire opposant. Il faut que ça change. La Nouvelle République suppose une nouvelle praxis politique, un véritable aggiornamento. C'est sur cette rénovation – ce mot qui fâche – de la vie politique nationale que nous attendons le président Denis Sassou N'Gouesso. Ainsi va la vie au Congo.

MFUMU